

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1800 6 août 2011

SOMMAIRE

Credit Suisse Global Infrastructure Part-	Mikko S.A. SPF86399
ners S.à r.l	Newarch Invest S.A. SPF
International Purchase & Rental Services	NSK Euro Holdings S.A
(IPRS) S.A86399	Poseidon Investments S.A 86400
International Purchase & Rental Services	QS Italy SICAR S.A
(IPRS) S.A	Quilvest Europe
International Purchase & Rental Services (IPRS) S.A	Rosny Treveris MC S.C.A
International Purchase & Rental Services	Servian Real S.A
(IPRS) S.A	STAR Agatha Investments S.à r.l 86354
Keizer Treveris MC S.C.A	Watel Immobilien A.G 86399
Manfue Warranty C A 943E4	



International Purchase & Rental Services (IPRS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.864.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011084230/10.

(110092894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

International Purchase & Rental Services (IPRS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.864.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011084231/10.

(110092900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Keizer Treveris MC S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.797.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084233/10.

(110092920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Mapfre Warranty S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 48.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084244/9.

(110093267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

STAR Agatha Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 100.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 156.136.

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of the month of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of shareholders of STAR Agatha Investments S.àr.l. (formerly known as Eversholt Investment Group GP S.à r.l.) (the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 156.136, and having a share capital of twelve thousand British Pounds (GBP 12,000),

incorporated on 30 th September 2010 by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (the "Mémorial"), number C 2554, on 24 November 2010. The articles of the Company have been amended by deed of Maître Henri Hellinckx on 26 October 2010 published in the Mémorial, number C 2792, on 20 December 2010.

The Meeting was presided by Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.



There was appointed as secretary and as scrutineer Me Mariya Gadzhalova, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

- I) The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list, as well as the proxies, will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.
 - II) It appears from the said attendance list that all the shares in issue were represented at the present meeting.
- III) All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.
 - IV) The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:
- 1. Amendment of the nominal value of the existing share issued by the Company from twelve thousand British Pounds to one British Pound (GBP 1.00) so that the issued share capital of the Company is represented by twelve thousand (12,000) shares of a nominal value of one British Pound (GBP 1.00) each;
 - 2. Restructuring the issued share capital of the Company by:
- (i) creating four (4) different classes of shares, namely the classes A1, A2, B1 and B2 and determining the rights and obligations thereof by amending the articles of association as set forth below under item 4. of the agenda;
 - (ii) reclassifying all 12,000 shares issued by the Company into 12,000 class A1 shares;
- (iii) increase of the issued share capital of the Company by an amount of eighty-eight thousand British Pounds (GBP 88,000) from currently twelve thousand British Pounds (GBP 12,000) to one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000) by the creation and issue of a total of eighty eight thousand (88,000) shares (the "New Shares") of four (4) different classes being thirteen thousand (13,000) class A1 shares, twenty-five thousand (25,000) class A2 shares, twenty-five thousand (25,000) class B1 shares and twenty-five thousand (25,000) class B2 shares of a par value of one British Pound (GBP1.00) each, for a total subscription price of eighty-eight thousand British Pounds (GBP88,000) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares as set forth in the table below; payment of the Subscription Price by each of the subscribers by way of a contribution in cash and amendment of article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect therein the above increase of capital:

Subscribers	Number of New	Subscription
	Shares	Price (GBP)
Agatha (Guernsey) Limited	43,512 New Shares	GBP 43,512
	- 1,878 A1	
	- 13,878 A2	
	- 13,878 B1	
	- 13,878 B2	
SAI Holding S.à r.l	44,488 New Shares	GBP 44,488
-	- 11,122 A1	
	- 11,122 A2	
	- 11,122 B1	
	- 11,122 B2	
Total	88,000 New Shares	GBP 88,000

- 3. Acknowledgement and approval by the meeting that the new shareholder pursuant to item 2 of the agenda is inscribed on the attendance list in order to participate in the extraordinary general meeting and to vote on the remaining items of the agenda.
- 4. Amendment of articles 6, 7, 12, 13, 15, 18, 19 and 21 of the articles of association of the Company and insertion of new articles 9-1 to 9-7 and article 22 to the articles of association of the Company, so as to read as follows:
- "Art. 6. Amendments to the share capital. The capital may be changed at any time by a decision of the Sole Shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

The share capital of the Company may be reduced at any time by way of a cancellation and repurchase of shares including the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). Any repurchases and cancellations of classes of Shares shall occur by way of approval at the general meeting of the shareholders provided that such cancellations and repurchases of classes of shares shall with respect to shares, be made in the following order:

- (i) first the class B1 shares, and the class B2 shares all ranking equally as if they were a single class of shares;
- (ii) then the class A1 shares and the class A2 shares all ranking equally as if they were a single class of shares; and taking into consideration the respective entitlements of the Cap Shares and the Inc Shares (as defined in article 7)."
- " Art. 7. Profit sharing. Each share entitles its owner to rights in the profits and assets of the Company as set forth herein.



The shares of the classes A1 and B1 shall be referred to as "Inc Shares" and the shares of the classes A2 and B2 shall be referred to as "Cap Shares".

Upon any distribution of proceeds by the Company, including any proceeds from disposals of any of its direct or indirect subsidiaries or repayment of loans (if any) to the Company, (i) the Cap Shares shall only be entitled to the amount representing chargeable gains in relation to the investment of the Company in Eversholt Investment Group S.C.S. including any of its direct or indirect subsidiaries (the "Chargeable Gains") and (ii) the Inc Shares shall be entitled to any amounts other than Chargeable Gains received by the Company, less any costs and taxes relating thereto. "

" Art. 9.1. Prohibition on transfers of shares.

- (1) Other than as permitted under these articles of association and subject to any provision of a shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders, the shareholder(s) shall not:
- (i) mortgage (whether by way of fixed or floating charge), pledge or otherwise encumber or permit to be encumbered its legal or beneficial interest in all or any of its shares;
- (ii) sell, transfer or otherwise dispose of all or any of its shares or any legal or beneficial interest in them or assign or otherwise purport to deal with them or with any interest in them;
 - (iii) enter any agreement with respect to the voting rights attached to all or any of its shares;
- (iv) enter into any other agreement or arrangement (including, without limitation, a participation or derivative) having an economic effect substantially similar to any of the above in respect of all or any of its shares;
- (v) subject to any derogation which may be contained in a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders, transfer of any type of shares and debt instruments (if any) issued by the Company (the shares and such debt instruments, together the "Interests") without concurrently transferring to the same transferee in the same transaction the same proportion of each and every other type of Interests held by such shareholder;
 - (vi) agree, whether conditionally or otherwise, to do any of the foregoing,
- (each of (i) to (vi) (inclusive) above a "transfer") other than, in each case, with the consent in writing of the other shareholders or in accordance with a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders.
- (2) No shares may be transferred to any person who is not a party to a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders unless and until that person has adhered thereto.
- (3) If any of the shareholders purport to transfer any of its shares or any legal or beneficial interest in those shares in contravention of the provisions of these articles of association that transfer shall not be valid and shall not be recognised by and enforceable against the other shareholders and the Company and shall not be registered by the Company in the register of shareholders of the Company.

Art. 9.2. Permitted transfers. The following transfers of shares may be made free of the restrictions in article 91 above:

- (a) a transfer of shares to a person who is to hold those shares as the nominee of the transferor;
- (b) a transfer of shares by a nominee to the beneficial owner of those shares or to another nominee of the same beneficial owner (provided the beneficial owner is at all times a shareholder or Associate of another shareholder);
- (c) a transfer of shares by a shareholder to an Associate of that shareholder or by an Associate of a shareholder to that shareholder or to another Associate of that shareholder;
- (d) a transfer of shares held by or on behalf of an investment fund (including investment trusts, limited partnerships, unit trusts and co-investment schemes) to:
- (i) any person to hold on behalf of that same investment fund (whether as nominee, trustee, custodian, general partner or otherwise);
- (ii) by way of a distribution in kind or otherwise under the documentation or laws governing that fund to any of the participants in that fund or their nominees;
- (iii) to, or to any person to be held on behalf of, any other investment fund which has the same manager or investment adviser;
 - (e) a transfer made in accordance with the right of first offer provisions set out in article 9-3;
 - (f) a transfer made in accordance with the drag-along provisions set out in article 9-4;
 - (g) a transfer made in accordance with the tag-along provisions set out in article 9-5; and/or
 - (h) a transfer made in accordance with a certain shareholders' agreement binding upon all the shareholders.

In the case of any permitted transfers under item (b), if the beneficial owner ceases to be a shareholder or an Associate of another shareholder (other than the nominee shareholder), the transferee shall transfer all the shares previously transferred to it: (i) back to another shareholder; or (ii) to another Associate of a shareholder. In the case of any permitted transfers under item (c), if the transferee (as the case may be) ceases to be an Associate of the transferring shareholder, the transferring shareholder shall procure that the transferee shall transfer all the shares previously transferred to it: (i) back to the transferring shareholder; or (ii) to another Associate of the transferring shareholder.



Art. 9.3. Right of first offer.

- (1) Subject to paragraphs (2) and (3), if a shareholder (a "Vendor") wishes to transfer the entire legal and beneficial ownership of some or all of its Interests, the Vendor shall serve on each other shareholder (each, an "Other Shareholder") a notice in writing of its wish to transfer its shares (the "ROFO Sale Interests") to any person (a "Third Party Purchaser"), in accordance with the following provisions of this article 9-3:
- (a) the Vendor's notice (a "ROFO Transfer Notice") shall constitute an offer to enter into negotiations to sell the ROFO Sale Shares at the Benchmark ROFO Sale Price (as defined below) to the Other Shareholders, in each case to be allocated pro rata to each Other Shareholder's Interests in the relevant class and type of Interests;
- (b) the Other Shareholders shall have thirty (30) days from the date of the ROFO Notice to communicate a written offer to the Vendor to acquire all the ROFO Sale Interests to which it is allocated at the Benchmark ROFO Sale Price;
- (c) if within the thirty (30) day period referred to in sub-paragraph (b), an Other Shareholder communicates a written offer to the Vendor to acquire the ROFO Sale Interests at the price offered by such Other Shareholder for the ROFO Sale Interests allocated to such Other Shareholder in its notice, such price, which shall be all cash and specified per type and class of Interests, shall be the Benchmark ROFO Sale Price. Such offer shall be valid only if the offer set forth is irrevocable and binding and not subject to any conditions precedent (other than applicable anti trust and works council conditions) and not contingent upon the receipt of any representations and warranties (other than in respect of due incorporation of the Vendor, the Vendor's power to enter into and perform obligations under the relevant transfer and the Vendor's title to the relevant ROFO Sale Interests);
- (d) the Vendor shall have ninety (90) days in which to accept such Other Shareholder's offer to acquire the relevant ROFO Sale Interests at the Benchmark ROFO Sale Price;
- (e) if the Vendor accepts an Other Shareholder's offer to acquire the ROFO Sale Interests at the Benchmark ROFO Sale Price then the Vendor shall notify such Other Shareholder in writing that it accepts the offer, on receipt of which notice the Other Shareholder shall become bound to acquire the relevant ROFO Sale Interests at the Benchmark ROFO Sale Price. If an Other Shareholder becomes so bound, completion of the sale and purchase of the relevant ROFO Sale Interests shall take place at a time and place as reasonably specified by such Other Shareholder by giving not less than seventytwo (72) hours' written notice to the Vendor, which time and place shall be ten (10) days after the date on which the Other Shareholder gives notice to the Vendor of its acceptance of the offer under this sub-paragraph (e);
- (f) (and without limiting the Vendor's right to accept the Other Shareholder's offer at any time during the ninety (90) day period referred to in sub-paragraph (d)), the Vendor shall be entitled to seek to sell to Third Party Purchaser ROFO Sale Interests and to enter into binding obligations to sell the ROFO Sale Interests with a Third Party Purchaser within the ninety (90) day period referred to in paragraph (d), subject to the following provisions of this sub-paragraph (f) and article 9-4 and article 9-5 paragraph (1):
- (i) the price offered to be paid by the Third Party Purchaser for the ROFO Sale Interests shall be required to be all cash;
- (ii) if the price to be paid by the Third Party Purchaser is not less than five per cent (5%) higher than the Benchmark ROFO Sale Price, the Vendor shall be entitled to sell the relevant ROFO Sale Interests to that Third Party Purchaser at the price offered by that Third Party Purchaser; or
- (iii) if the price offered by the Third Party Purchaser is less than five per cent (5%) higher than the Benchmark ROFO Sale Price, then the Vendor shall again offer, by notice in writing, to sell the ROFO Sale Interests to the relevant Other Shareholder(s) at the same price and subject to the same terms and conditions offered by that Third Party Purchaser (and for these purposes the offer shall be deemed not to be subject to any conditions precedent (other than applicable anti trust and works council conditions) nor contingent on the receipt of any representations and warranties (other than in respect of due incorporation of the Vendor, the Vendor's power to enter into and perform obligations under the relevant transfer and the Vendor's title to the relevant ROFO Sale Interests)). The Vendor's offer to sell the ROFO Sale Interests to the Other Shareholder(s) under this sub-paragraph (f)(iii) shall remain open for acceptance by the Other Shareholder(s) for twenty (20) days from the date of the Vendor's offer to it. If an Other Shareholder gives the Vendor written notice of its acceptance of the Vendor's offer within twenty (20) days of the date of the Vendor's offer then such Other Shareholder(s) shall become bound to acquire the ROFO Sale Interests and completion of the sale and purchase of the ROFO Sale Interests shall take place at a time and place as reasonably specified by such Other Shareholder by giving not less than seventy-two (72) hours' written notice to the Vendor, which time and place shall be ten (10) days after the date on which such Other Shareholder gives notice to the Vendor of its acceptance of the offer under this subparagraph (f)(iii). If an Other Shareholder does not give written notice of its acceptance of the offer to acquire relevant ROFO Sale Interests under this sub-paragraph (f)(iii) within twenty (20) days of the Vendor's offer then the Vendor's offer shall lapse and the Vendor shall, regardless of whether the ninety (90) day time limit referred to above in this subparagraph (f) has expired, be permitted to sell the ROFO Sale Interests to such Third Party Purchaser at the same price and subject to the same terms and conditions offered by such Third Party Purchaser immediately prior to the Vendor's offer to sell the ROFO Sale Interests to the Other Shareholder(s) under this sub-paragraph (f)(iii);
- (g) if an Other Shareholder does not, within the thirty (30) day period referred to in paragraph (b), communicate a written offer to the Vendor to acquire the ROFO Sale Interests the Vendor shall be entitled to seek to sell to a Third Party Purchaser the ROFO Sale Interests and to enter into binding obligations to sell the ROFO Sale Interests at any



price and subject to any conditions with a Third Party Purchaser within ninety (90) days of the expiry of the thirty (30) day period referred to in sub-paragraph (b);

- (h) the Vendor shall procure that prior to, and as a condition precedent of, any transfer to a third party of the ROFO Sale Interests under this paragraph (1) that (unless otherwise agreed in writing by the Other Shareholder):
 - (i) the Third Party Purchaser shall adhere to a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders;
- (ii) the Vendor shall have assigned (or procured that there is novated) to that third party the benefit of loans (if any) made by the Vendor or any Associate of the Vendor to the Company or any other member of the Company's group, in the same proportion that the ROFO Sale Interests bear to the aggregate number of Interests of the Vendor prior to the sale of the ROFO Sale Interests;
- (iii) the Vendor shall have repaid to any relevant member of the Company's group loans (if any) made by that company to the Vendor or any Associate of the Vendor, in the same proportion that the ROFO Sale Interests bear to the aggregate number of Interests of the Vendor prior to the sale of the ROFO Sale Interests; and
- (iv) the Third Party Purchaser shall have either provided its own guarantee, indemnity or security in place of any Shareholder Support (if any) (where all the ROFO Sale Interests are transferred) given by the Vendor or any Associate of the Vendor to any person in respect of the obligations of any member of the Company's group or shall have provided to the Other Shareholders and any relevant member of the Company's group an indemnity in a manner and form reasonably satisfactory to the Other Shareholders and any relevant member of the Company's group against any actions and losses suffered or incurred by them arising out of a default by the Vendor or any member of its group in connection with any Shareholder Support (if any); and
- (i) a ROFO Transfer Notice once given shall not be capable of being withdrawn and may not be varied, without the written consent of the Other Shareholder(s). A ROFO Transfer Notice may not be given by any person in circumstances where a Compulsory Transfer Notice has been given in accordance with article 9-6 against such person and the related procedures and actions under the Compulsory Transfer Notice (as the case may be) have not yet been completed.
 - (2) Paragraph (1) shall not apply to any permitted transfer made pursuant to article 9-2, paragraphs(a) to (d) (inclusive).
 - (3) For the purposes of article 9-3, paragraph (1) and article 9-4:
- (i) Agatha (Guernsey) Limited and any other person who is an Associate of Agatha (Guernsey) Limited (the "STAR Shareholder"), shall be treated as a single shareholder;
- (ii) SAI Holding S.à r.I., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and any person who is an Associate of SAI Holding S.à r.I. and STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (the "PGGM Shareholders") shall be treated as a single shareholder; and
- (iii) each other shareholder (not being either a person listed in subparagraph (i) or a person listed in sub-paragraph (ii)) shall be treated as a single shareholder,

and where:

- 1. it is a person specified in paragraph (3)(i) who is the Vendor, the Other Shareholders shall be the persons specified in paragraph (3)(ii) (and shall not include persons specified in paragraph (3)(iii)); and
- 2. it is a person specified in paragraph (3)(ii) who is the Vendor, the Other Shareholders shall be the persons specified in paragraph (3)(i) (and shall not include persons specified in paragraph (3)(iii)).
- Art. 9.4. Drag-along right in relation to the sale of shares. In the event of a proposed sale of ROFO Sale Interests by the STAR Shareholder to a Third Party Purchaser under article 9-3 paragraph (1) (f) and provided that the price offered to be paid by such Third Party Purchaser is not less than five per cent (5%) higher than the Benchmark ROFO Sale Price and the ROFO Sale Interests represent all of the Interests held by the STAR Shareholder, Agatha (Guernsey) Limited shall be entitled to require the PGGM Shareholders and any other persons who become shareholders on exercise of any rights of subscription or conversion (the "Compulsory Sellers"), by notice given to STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and the Compulsory Sellers at any time before the proposed transfer (a "Drag Along Notice"), to transfer (on the date of the transfer by the STAR Shareholder of the ROFO Sale Interests, as may be specified by the STAR Shareholder in the Drag Along Notice or otherwise) all (and not some only) of their Interests to that Third Party Purchaser on terms no less favourable than those applying to the transfer by the STAR Shareholder and provided that the offer shall be all cash and not subject to any conditions precedent (other than applicable anti trust and works council conditions) nor contingent on the receipt of any representations and warranties (other than in respect of due incorporation of the Vendor, the Vendor's power to enter into and perform obligations under the relevant transfer and the Vendor's title to the relevant ROFO Sale Interests). The PGGM Shareholders nor any other shareholder shall be obliged to transfer any or all of their Interests under this article 9-4 unless the transfer of the ROFO Sale Interests by the STAR Shareholder completes simultaneously with such transfer.



Art. 9.5. Tag-along right in relation to the sale of shares.

- (1) In the event of a proposed sale of ROFO Sale Interests by the STAR Shareholder to a Third Party Purchaser and provided the ROFO Sale Interests represent not less than fifty per cent (50%) of the Interests held by the STAR Shareholder in aggregate, Agatha (Guernsey) Limited shall, at least twenty (20) days prior to the proposed sale, deliver a notice to STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and each PGGM Shareholder notifying it of the proposed sale and specifying in reasonable detail the identity of the Third Party Purchaser (and if applicable) the ultimate beneficial owner of such Third Party Purchaser, the number of Interests proposed to be transferred by the STAR Shareholder to such Third Party Purchaser, the price per class and type of Interests and other terms and conditions applicable to such transfer and the proposed date of transfer, including copies of any definitive agreements then available (a "Tag Sale Notice"). Each PGGM Shareholder shall be entitled to require, by notice given to Agatha (Guernsey) Limited, (a "Tag Along Notice") no later than fifteen (15) days after the date on which Agatha (Guernsey) Limited gives the Tag Sale Notice to such PGGM Shareholder, the Third Party Purchaser to make an offer to the PGGM Shareholder to acquire all of the PGGM Shareholder's Interests on the same terms (including the same price per class and type of Interests) as those applying to the sale of the Interests by the STAR Shareholder to that Third Party Purchaser (as notified pursuant to the Tag Sale Notice) and on the same date (the "PGGM Tag Offer").
- (2) If any PGGM Shareholder gives a Tag Along Notice to Agatha (Guernsey) Limited, the STAR Shareholder shall not be permitted to complete a transfer of their Interests to such Third Party Purchaser unless the transfer of all such PGGM Shareholder's Interests to the Third Party Purchaser on the terms required in relation to the PGGM Tag Offer completes simultaneously with the transfer of the STAR Shareholder's Interests.

Art. 9.6. Compulsory transfer.

- (1) The following words and expressions shall have the following meanings for the purposes of this article 9-6: Event in relation to any shareholder means any of the following:
- (a) a transfer of Interests made in breach of article 9-1, where that breach continues unremedied for twenty (20) days after notice has been given to that shareholder by another shareholder requiring the breach to be so remedied;
- (b) the shareholder becomes insolvent or unable to pay its debts as they fall due or is adjudicated bankrupt or, whilst insolvent or bankrupt, compounds or proposes or enters into any re-organisation or other special arrangement with its creditors generally;
- (c) an encumbrancer lawfully takes possession of any material part of the shareholder's assets (and does not relinquish possession within thirty (30) days of taking possession) or any step is taken in relation to the appointment of an administrative receiver, receiver or administrator and is not discharged, paid out, withdrawn or removed within fifteen (15) days;
- (d) an order is made or an effective resolution is passed or any analogous proceedings are taken for the winding up of the shareholder other than a members' voluntary liquidation solely for the purpose of amalgamation or reconstruction on terms previously approved in writing by the other shareholder (which approval shall not to be unreasonably withheld or delayed) and is not discharged, paid out, withdrawn or removed within fifteen (15) days;
- (e) the shareholder ceases to carry on business, stops payment of its debts or any class of them, or any step is taken to do any of those things;
- (f) all or substantially all of the assets of the shareholder is subject to attachment, sequestration, execution or similar process and that process is not terminated or discharged within fifteen (15) days; or
- (g) any of the matters referred to in the foregoing sub-paragraphs of this definition of Event (other than sub-paragraph (a)) occurring in relation to any holding company of the shareholder.

Event Shareholder means the shareholder which has committed or suffered an Event;

Option Interests means either the Event Shareholder's Interests (where the Compulsory Transfer Notice requires them to be sold) or the Other Shareholder's Interests (where the Compulsory Transfer Notice requires them to be purchased);

Other Shareholder means:

- (a) where the Event Shareholder is the STAR Shareholder, the Other Shareholder shall be STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010; and
- (b) where the Event Shareholder is a PGGM Shareholder, the Other Shareholder shall be Agatha (Guernsey) Limited; and
- (c) where the Event Shareholder is any other shareholder (not being STAR Shareholder or a PGGM Shareholder), the Other Shareholder shall be Agatha (Guernsey) Limited and STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (acting together); and

Transfer Price means:

(a) the value of the Option Interests as agreed in writing by the Event Shareholder and the Other Shareholder; or



- (b) in the absence of agreement, the Fair Market Value determined in accordance with, and applying the principles set out in, article 9-7.
 - (2) Where an Event occurs:
- (a) the Event Shareholder shall immediately give notice in writing of the Event to the Other Shareholder providing full details of that Event; and
- (b) the Other Shareholder shall be entitled, in its absolute discretion, whether or not the Event Shareholder has complied with clause (a) and without prejudice to any other rights and remedies which it may have, to serve written notice (a "Compulsory Transfer Notice") on the Event Shareholder at any time up to (and including) the date which is fifteen (15) days after the date of receipt of the notice of the occurrence of the relevant Event given by the Event Shareholder under paragraph (a) above.
- (3) A Compulsory Transfer Notice shall require the Event Shareholder to sell all (but not some only) of its Interests to the Other Shareholder at the Transfer Price.
- (4) Following service of a Compulsory Transfer Notice, the shareholders shall use all reasonable endeavours to agree the Transfer Price. If the shareholders fail to agree on the Transfer Price within fifteen (15) days of the service of the Compulsory Transfer Notice, the provisions of article 9-7 shall apply in relation to the determination of the Fair Market Value (and accordingly the Transfer Price).
- (5) Subject to withdrawal of the Compulsory Transfer Notice under paragraph (7), the sale and purchase of the Option Interests shall be completed at a time and place specified by the Other Shareholder acting reasonably by not less than seventy-two (72) hours' written notice to the Event Shareholder on a date being ten (10) days after the date on which the Transfer Price is agreed or determined (as the case may be).
- (6) If the Auditors or an independent valuer is required to determine the Fair Market Value under article 9-7 the fees and expenses of the Auditors or independent valuer shall be borne by the Event Shareholder.
- (7) Subject to the following provisions of this paragraph (7), a Compulsory Transfer Notice once served may not be withdrawn. If the Auditors or an independent valuer is required to determine the Fair Market Value under article 9-7, and does so determine, the Other Shareholder may withdraw the Compulsory Transfer Notice within five (5) days of that determination. If the Compulsory Transfer Notice is withdrawn in these circumstances, no further Compulsory Transfer Notice may be served in relation to the circumstances comprising the relevant Event, but shall not prevent the issue of one or more Compulsory Transfer Notices in respect of any other circumstances comprising an Event.

Art. 9.7. Determination of Fair Market Value.

- (1) If the shareholders fail to agree the Transfer Price within fifteen (15) days of the service of a Compulsory Transfer Notice, the provisions of this article 9-7 shall apply in relation to the determination of the Fair Market Value (and accordingly the Transfer Price). Words and expressions defined in article 9-6 shall have the same meanings in this article 9-7.
- (2) The Fair Market Value shall be determined in accordance with this article 97 either by the Auditors (if each of the shareholders agrees in writing) or by an independent valuer nominated by agreement between the shareholders.
- (3) If the shareholders fail to agree within fifteen (15) days of the service of the Compulsory Transfer Notice that the Auditors should determine the Fair Market Value or, within thirty (30) days of the service of the Compulsory Transfer Notice, on the identity of an independent valuer, the Buyer shall provide the Seller with a list of at least three (3) independent valuers, at least one of which must be one of the "big four" internationally recognised accounting firms. The Seller, whose decision shall be final and binding, shall choose one (1) independent valuer from that list to determine and certify the amount considered by that valuer to be the Fair Market Value.
- (4) The Auditors (if agreed by the shareholders) or the independent valuer as so agreed or nominated (in each case, the "Valuer") shall be instructed to certify in writing, within twenty (20) days of its appointment, the Fair Market Value.
- (5) The calculation of Fair Market Value shall be based on a sale of all of the Interests and all of the loans provided to the Company (if any), for cash consideration on the basis of an arm's length transaction between a willing buyer and a willing seller on the basis of criteria agreed upon by the shareholders."

" Art. 12. Management.

- (1) The Company is managed by one or more managers (the "Managers"). If several Managers have been appointed, they will constitute a board of Managers (the "Board"). The manager(s) need not to be shareholders.
- (2) The Manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital, provided that:
- (i) Subject to sub-paragraph (iv), for so long as Agatha (Guernsey) Limited and any other person who is an Associate of Agatha (Guernsey) Limited holds any shares, they shall be entitled to nominate three (3) Managers to the Board (the "STAR Managers") and to recommend to the shareholders to remove and replace any of those STAR Managers. For as long as they have nominated three (3) Managers to the Board, not less than two (2) of the STAR Managers shall at all times be residents of Luxembourg. For so long as they only nominate one (1) or two (2) Managers to the Board, not less than one (1) of the STAR Managers shall at all times be a resident of Luxembourg.
- (ii) Subject to sub-paragraph (iv), for so long as SAI Holding S.à r.I., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUC-TURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE



FUND 2010 and any person who is an Associate of SAI Holding S.à r.l. and STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRA-STRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 holds any shares, they shall be entitled to nominate two (2) Managers to the Board (the "PGGM Managers") and to recommend to the shareholders to remove and replace any of those PGGM Managers. For as long as they nominate two (2) Managers to the Board, not less than one (1) of the PGGM Managers shall at all times be a resident of Luxembourg.

- (iii) Any Manager who is not a resident of Luxembourg shall be referred to as an A Manager and any Manager who is a resident of Luxembourg shall be referred to as a B Manager. Any STAR Manager who is not resident of Luxembourg shall be referred to as a STAR A Manager and any STAR Manager who is resident of Luxembourg shall be referred to as a STAR B Manager. Any PGGM Manager who is not resident of Luxembourg shall be referred to as a PGGM A Manager and any PGGM Manager who is resident of Luxembourg shall be referred to as a PGGM B Manager.
 - (iv) The persons listed in paragraph (2) (i) and (ii) shall lose the right to nominate:
- (i) one (1) Manager to the Board if its aggregate percentage shareholding in the Company falls by not less than twenty per cent (20%) of the aggregate share capital of the Company but less than forty per cent (40%) of the aggregate share capital of the Company;
- (ii) two (2) Managers to the Board if its and its Associates' percentage shareholding in the Company falls by not less than forty per cent (40%) of the aggregate share capital of the Company but less than sixty per cent (60%) of the aggregate share capital of the Company; and/or
- (iii) three (3) Managers to the Board if its and its Associates' percentage shareholding in the Company falls by not less than sixty per cent (60%) of the aggregate share capital of the Company but less than eighty per cent (80%) of the aggregate share capital of the Company.
 - (3) The Managers may be dismissed and replaced at any time and ad nutum (without cause).
- (4) In dealing with third parties, the Manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with. All powers not expressly reserved by law or the articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the Manager, or in case of plurality of Managers, of the Board.
- (5) The chairman of the Board (if any) will be chosen among the STAR Managers and shall not have a second or casting vote. The chairman of the Board shall preside any meeting of the Board and any general meeting of shareholders of the Company. In his absence, the relevant meeting shall be chaired by a chairman pro tempore, who will be appointed among the STAR Managers.
 - (6) Unless otherwise decided by the Board:
- (i) meetings of the Board shall take place in Luxembourg at least once every four (4) months and the chairman of the Board shall convene meetings of the Board to comply with this article 12 (6);
- (ii) each Manager shall be given not less than seven (7) Business Days' prior written notice of each meeting. Regardless of the foregoing, a meeting of the Board may be held on less than seven (7) Business Days' prior written notice:
- (a) if in the opinion of a Manager the interests of the Company, any other member of the Company's group, LuxCo or any other member of LuxCo's group would be reasonably likely to be adversely affected if the business to be transacted at such meeting was not dealt with as a matter of urgency, and such meeting shall be convened on such notice which is reasonable in the circumstances, provided that the notice has been given prior to the time set for the meeting in the form provided for in and by means of cable, telegram, telex, electronic mail or fax to each Manager;
 - (b) with the consent of all Managers in writing (by cable, telegram, telex, electronic mail or fax); or
- (c) each of the Managers otherwise attend the meeting (in person or represented by proxy) and declare at that meeting that due notice of the agenda was given.
- (iii) an agenda for a meeting specifying all resolutions proposed and business to be transacted at such meeting and copies of any appropriate supporting papers shall be sent to each Manager no later than five (5) Business Days prior to the date of each meeting (or, if later, the date on which the relevant meeting is held in accordance with any of the paragraphs (6)(ii)(a) to (6)(ii)(c)). No resolution shall be proposed or business transacted at a meeting unless it has been specified in the notice of such meeting, except if consented to in writing by all Managers or all the Managers otherwise attend the meeting (in person or represented by proxy) and declare at that meeting that due notice of the agenda was given;
- (iv) meetings of the Board will be held in Luxembourg (with Managers present in person (or represented by a proxy who is present in person)) and conducted in English and Managers may attend a Board meeting by telephone conference call (or similar means of communication that allows all the participants in that meeting to communicate with one another and hear one another). The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person;
- (v) minutes of each Board meeting written in English and signed by the chairman of the Board or, in the absence of the chairman of the Board, the chairman of the meeting shall be circulated to each Manager no later than ten (10) Business Days after the relevant meeting;



- (vi) Copies or extracts of minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any STAR A Manager and PGGM A Manager acting jointly;
- (vii) The Board may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.
- (7) Subject to paragraph (10), the quorum for the transaction of business at any meeting of the Board shall be at least two (2) Managers, including one (1) STAR A Manager, except:
- (i) in relation to a matter where one or more Managers have a Personal Conflicting Interest, in which case the quorum for such matter shall be a majority of the Managers who do not have a Personal Conflicting Interest in such matter being present; and
- (ii) in relation to a matter where all the STAR A Managers are disqualified from counting towards a quorum for the relevant meeting by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no STAR A Manager, in which case the quorum or such matter shall not require any STAR A Manager to be present.
- (8) If within half an hour from the time appointed for a meeting of the Board a quorum is not present, the meeting shall be adjourned to the same day of the next week (or if that day is not a Business Day the next Business Day following it) at the same time and place (and due notice and an agenda for that meeting under paragraph (6) shall be deemed to have been given for the adjourned meeting on the date on which such notice and agenda was duly given in accordance with paragraph 6(c) for the original meeting)).
- (9) Subject to paragraph (10), any resolution of the Board proposed at any meeting of the Board shall only be effective if it is passed by a simple majority of the votes of the Managers (including a STAR A Manager, unless all the STAR A Managers are disqualified by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no STAR A Manager, in which case the votes of a STAR A Manager shall not be required) present in person or represented by proxy and entitled to vote at the relevant meeting.
- (10) None of the matters set out in items (i) to (xiii) below shall be undertaken without the affirmative approval of a STAR A Manager or, if all STAR A Managers are disqualified from voting by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no STAR A Manager, the consent of the STAR Shareholder, and the affirmative approval of a PGGM A Manager or, if all PGGM A Managers are disqualified from voting by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no PGGM A Manager, the consent of STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010:
- (i) The incurrence of debt (including the issuance of profit participating loan instruments) or creation of security by the Company or any other member of its group;
 - (ii) Any change nature of business of the Company or any other member of its group;
- (iii) Any acquisition of assets or interests in any undertaking other than in the LuxCo group by the Company or any other member of the Company's group;
 - (iv) Any amendment to the constitutional documents of any member of the Company's group, except the Company;
- (v) Any changes to, or variation of rights attaching to, the capital of the any member of the Company's group, except the Company;
- (vi) Any change in tax residency or tax structure of any member of the Company's group (including any change in the jurisdiction of the registered office of those companies), except the Company;
- (vii) The entry into or variation of any contract or arrangement: (A) between related parties of a shareholder on the one hand and any member of that shareholder's group on the other hand and which relate to Company or any other member of the Company's group; (B) between the Company or any other member of the Company's group on the one hand and any member of a shareholder's group on the other hand; or (C) whereby the Company or any other member of Company's group confers a benefit on any member of a shareholder's group;
- (viii) The winding up (or the presentation of any petition or passing of any resolution for the winding up), liquidation, dissolution, administration or reorganisation by way of a voluntary arrangement or scheme of arrangement or any other analogous proceeding in any jurisdiction of any member of the Company's group, except the Company;
- (ix) The commencement or settlement of any litigation or arbitration, mediation or regulatory, administrative or criminal proceedings or investigations involving the Company or any other member of the Company's group, in each case if the amount of the action or claim concerned involves a sum exceeding €5 million;
- (x) Any new issue of shares or instruments or other securities by any member of the Company's group or the creation of options or rights to subscribe for or acquire shares, instruments or other securities by any member of the Company's group, except the Company;
 - (xi) Any listing of any member of the Company's group, except the Company;
- (xii) Subject to any rights in relation to the sale and transfer of shares in any member of LuxCo's group (including for the avoidance of doubt in relation to the exercise of their forced-IPO or drag-along rights), the sale and transfer of shares held by the Company in the LuxCo group; and
 - (xiii) Any agreement, conditionally or otherwise, to do any of the matters set out in sub-paragraphs (i) to (xii) above.



- (11) Each Manager shall be entitled to appoint any other Manager as his proxy to act at a meeting of the Board in writing (and no Manager shall be limited in the number of proxies he may hold and vote in respect of), a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A proxy of a Manager appointed pursuant to this paragraph (11) shall be entitled to attend and vote at, and waive all convening formalities in respect of, the meeting in respect of which his appointment relates at which the Manager appointing him is not personally present, and generally in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorised or empowered to do at such meeting. A Manager who has been so appointed as proxy for another Manager shall be entitled at the meeting in respect of which his appointment relates, in the absence of his appointor:
 - (i) to a separate vote on behalf of his appointor in addition to his own vote; and
- (ii) to be counted as part of the quorum of the Board on his own account and in respect of the Director for whom he is a proxy.
 - A Manager shall be deemed to be present at a meeting if his proxy is present at such meeting.
- (12) Subject to paragraph (13), if any Manager is, in any way, directly or indirectly, interested in a proposed transaction or arrangement with the Company or any other member of the Company's group, he must declare the nature and extent of that interest to the other Managers before the relevant member of the Company's group enters into the transaction or arrangement and, provided he has done so, except in the case of a matter in which a Manager has a Personal Conflicting Interest, the Manager shall be entitled to vote (and be counted in the quorum at any meeting) in relation to that matter. In respect of a matter or resolution in which a Manager has a Personal Conflicting Interest, such Manager may not attend the meeting nor participate in any debates in relation to the relevant matter or resolution nor vote on such matter or resolution and the shareholders shall be informed of the issue at their next meeting.
 - (13) A Manager need not declare an interest:
 - (i) if it cannot reasonably be regarded as likely to give rise to a conflict of interest; or
- (ii) if, or to the extent that, the other Managers are already aware of it (and for this purpose, the other Managers are treated as aware of anything of which they ought reasonably to be aware).
- (14) No person who is appointed as a Manager shall be entitled to receive any remuneration from the Company for acting in that capacity. Regardless of the foregoing, the Company shall reimburse all reasonable expenses incurred by any Manager in connection with his office as a Manager.
- (15) For so long as the persons listed in paragraph (2)(i) hold shares, they shall be entitled to appoint one (1) observer to attend meetings of the Board and of any committees of the Board.
- (16) For so long as the persons listed in paragraph (2)(ii) hold shares, they shall be entitled to appoint one (1) observer to attend meetings of the Board and of any committees of the Board.
- (17) Any observer appointed pursuant to paragraphs (15) to (16) shall be entitled to receive notice of and see all documents considered at the relevant meeting of the Board and meeting of the relevant committee of the Board (as the case may be) and to receive copies of those documents at the same time that they are provided to the Managers or members of the relevant committee (as the case may be) and to speak but not to vote or count towards the quorum at the relevant meeting. The observer shall be bound by the same confidentiality requirements as the Managers and the members of the relevant committee of the Board are subject to.
- (18) The Board may, to the extent permitted by law, delegate certain of the powers which are conferred on them under the articles of association to a committee consisting of any person or persons as the Board decides in relation to any matters and on any terms and conditions as it thinks fit. Any such committee shall include at least one (1) representative of each of the persons listed in paragraph (2)(i) and (2)(ii) (if so requested).
- (19) The Company shall be bound by the sole signature of its sole Manager, and, in case of plurality of Managers, by the joint signatures of two (2) Managers, one (1) of whom being a STAR Manager and the other a PGGM Manager."
- "Art. 13. Liability of the Manager(s). The Manager or the Managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company."
- " Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Notwithstanding the foregoing paragraph, none of the matters set out in items (i) to (ix) below shall be undertaken without the consent of each of Agatha (Guernsey) Limited and PGGM Infrastructure:

- (i) Any change in nature of business of the Company;
- (ii) Any amendment to the articles of association;
- (iii) Any changes to, or variation of rights attaching to, the capital of the Company;



- (iv) The approval of the Company's annual accounts;
- (v) Any change in tax residency or tax structure of the Company (including any change in the jurisdiction of the registered office of the Company);
- (vi) The winding up (or the presentation of any petition or passing of any resolution for the winding up), liquidation, dissolution, administration or reorganisation by way of a voluntary arrangement or scheme of arrangement or any other analogous proceeding in any jurisdiction of the Company;
- (vii) Any new issue of Shares or other securities by the Company or the creation of options or rights to subscribe for or acquire Shares or other securities by the Company;
 - (viii) Any listing of the Company; and
 - (ix) Any agreement, conditionally or otherwise, to do any of the matters set out in sub-paragraphs (i) to (viii) above."
- " **Art. 18. Distributions.** Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Manager or, as the case may be, the board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance of the net profits shall be distributed to the shareholders (pari passu as if the same constituted one class of shares) (i) pro rata according to the number of shares held by them respectively and (ii) according to the entitlements under these articles of association, especially with regard to the allocation of any proceeds to Cap Shares and Inc Shares according to article 7."

"Art. 19. Liquidation. In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Any proceeds from a dissolution or liquidation of the Company shall be applied as follows:

first, to the extent required, to the repayment of third party debt and payment of all costs and expenses incurred in connection with the respective transaction, including (but not limited to) legal and other advisory costs, costs of an investment bank, underwriting costs, but excluding any fees, e.g. management or restructuring fees, to a shareholder;

second, to the extent required, to the payment of interest, and repayment of the amount of profit participating loans (if any), to the extent not already realized;

third, to the shareholders (pari passu as if the same constituted one class of shares) (i) pro rata according to the number of shares held by them respectively and (ii) according to the entitlements under these articles of association, especially with regard to the allocation of any proceeds to Cap Shares and Inc Shares according to article 7."

" Art. 21. Compliance with the articles of association and law. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

If any provision of the articles of association at any time conflicts with the provisions of a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders, the provisions of that shareholders' agreement (if any) shall prevail."

- " Art. 22. Definitions. Associate in relation to a shareholder means:
- (a) each member of that shareholder's group (other than the shareholder itself);
- (b) any person from time to time who manages, or advises on any or all of the assets of the shareholder;
- (c) any company, fund (including investment trusts, unit trusts and coinvestment schemes) or partnership, the assets of which are from time to time managed, advised or sponsored (whether solely or jointly with others) by that shareholder or its successor or any member of that shareholder's group;
- (c) any company, fund (including investment trusts, unit trusts and coinvestment schemes) or partnership, the assets of which are from time to time managed, advised or sponsored (whether solely or jointly with others) by the same manager, adviser or sponsor as that shareholder; and/or
 - (d) any person that is controlling, controlled by, or under common control with the shareholder;

Auditors means the auditors (if any) appointed from time to time by the Company in accordance with article 20.

Business Day means any day, except Saturday or Sunday, on which banks are ordinarily open for business in Luxembourg.

LuxCo means Eversholt Investment Group (Luxembourg) S.à r.l. a société à responsabilité limitée formed under the laws of Luxembourg and registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 156.116 and whose registered office is at 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Personal Conflicting Interest of a Manager is any direct interest of that Manager which is a personal interest as opposed to the interest of the Company or any other member of the Company's group but, for the avoidance of doubt, (i) any



interest a Manager may have in relation to the investment in Eversholt Investment Group SCS or (ii) any interest of a Manager arising solely by virtue of his having been nominated for appointment as a Manager by or holding any office or employment or any other contractual relationship with another person involved in the matter (or that person's Associate or connected person) irrespective of whether that other person's interest conflicts with that of the Company or any other member of the Company's group, shall not be a Personal Conflicting Interest.

Shareholder Support means the provision of any guarantee, indemnity or other assurance or security interest (if any) which may be required in respect of the indebtedness or other obligations of the Company and/or any other member of the Company's group."

5. Acknowledgement of the resignation of Mr Michael John Williams and Mrs Johanna Dirkje Martina van Oort as managers of the Company, requalification of the managers of the Company and appointment of Mr Han Claessens and Mr Kees-Jan Avis as new managers of the Company for an unlimited duration.

After deliberation, the following resolutions were passed.

First resolution

It was resolved to amend the nominal value of the existing share issued by the Company from twelve thousand British Pounds to one British Pound (GBP 1.00) so that the issued share capital of the Company is represented by twelve thousand (12,000) shares of a nominal value of one British Pound (GBP 1.00) each.

Second resolution

It was resolved to restructure the issued share capital of the Company as follows.

It was resolved to create four (4) different classes of shares, namely the classes A1, A2, B1 and B2 and determining the rights and obligations thereof by amending the articles of association as set forth below in the fourth resolution.

It was resolved to reclassify all 12,000 shares issued by the Company into 12,000 class A1 shares.

It was resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of eighty-eight thousand British Pounds (GBP 88,000),

from currently twelve thousand British Pounds (GBP 12,000) to one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000),

by the creation and issue by the issue of a total of eighty-eight thousand (88,000) shares (the "New Shares") of four (4) different classes being thirteen thousand (13,000) class A1 shares, twenty-five thousand (25,000) class A2 shares, twenty-five thousand (25,000) class B1 shares and twenty-five thousand (25,000) class B2 shares of a par value of one British Pound (GBP1.00) each for a total subscription price of eighty-eight thousand British Pounds (GBP 88,000) (the "Subscription Price").

The New Shares have been subscribed by the following persons (the "Subscribers"):

- Agatha (Guernsey) Limited, a limited company incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at PO Box 86 Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 3ED, Guernsey, and registered with the Guernsey Registry under number 53006; and
- SAI Holding S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, registered under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 157.178;

in the proportions set forth below pursuant to subscription forms which having been initialled by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Subscribers	Number of New	
	Shares	Price (GBP)
Agatha (Guernsey) Limited	43,512 New Shares	GBP 43,512
	- 1,878 A1	
	- 13,878 A2	
	- 13,878 B1	
	- 13,878 B2	
SAI Holding S.à r.l	44,488 New Shares	GBP 44,488
•	- 11,122 A1	
	- 11,122 A2	
	- 11,122 B1	
	- 11,122 B2	
Total	88,000 New Shares	GBP 88,000

The eighty-eight thousand (88,000) New Shares have been subscribed at the Subscription Price and paid by the Subscribers by way of a contribution in cash.

Evidence of the payment for the New Shares has been given to the undersigned notary.

As a consequence of the above increase of capital, it was resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect therein the above increase of capital:



- "Art. 5. Share capital. The capital is set at one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000) represented by one hundred thousand (100,000) shares of a nominal value of one British Pound (GBP 1.00) each divided into:
 - (i) twenty-five thousand (25,000) class A1shares;
 - (ii) twenty-five thousand (25,000) class A2 shares;
 - (iii) twenty-five thousand (25,000) class B1 shares; and
 - (iv) twenty-five thousand (25,000) class B2 shares;

with such rights and obligations as set out in the present articles of association."

Third resolution

It was acknowledged and approved by the Sole Shareholder that the new shareholder pursuant to item 2 of the agenda is inscribed on the attendance list in order to participate in the extraordinary general meeting and to vote on the remaining items of the agenda.

Fourth resolution

The meeting resolved to amend articles 6, 7, 12, 13, 15, 18, 19 and 21 of the articles of association of the Company and insertion of new articles 9-1 to 9-7 and article 22 to the articles of association of the Company, so as to read as follows:

"**Art. 6. Amendments to the share capital.** The capital may be changed at any time by a decision of the Sole Shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

The share capital of the Company may be reduced at any time by way of a cancellation and repurchase of shares including the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). Any repurchases and cancellations of classes of Shares shall occur by way of approval at the general meeting of the shareholders provided that such cancellations and repurchases of classes of shares shall with respect to shares, be made in the following order:

- (i) first the class B1 shares, and the class B2 shares all ranking equally as if they were a single class of shares;
- (ii) then the class A1 shares and the class A2 shares all ranking equally as if they were a single class of shares; and taking into consideration the respective entitlements of the Cap Shares and the Inc Shares (as defined in article 7)."
- " Art. 7. Profit sharing. Each share entitles its owner to rights in the profits and assets of the Company as set forth herein

The shares of the classes A1 and B1 shall be referred to as "Inc Shares" and the shares of the classes A2 and B2 shall be referred to as "Cap Shares".

Upon any distribution of proceeds by the Company, including any proceeds from disposals of any of its direct or indirect subsidiaries or repayment of loans (if any) to the Company, (i) the Cap Shares shall only be entitled to the amount representing chargeable gains in relation to the investment of the Company in Eversholt Investment Group S.C.S. including any of its direct or indirect subsidiaries (the "Chargeable Gains") and (ii) the Inc Shares shall be entitled to any amounts other than Chargeable Gains received by the Company, less any costs and taxes relating thereto."

" Art. 9.1. Prohibition on transfers of shares.

- (1) Other than as permitted under these articles of association and subject to any provision of a shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders, the shareholder(s) shall not:
- (i) mortgage (whether by way of fixed or floating charge), pledge or otherwise encumber or permit to be encumbered its legal or beneficial interest in all or any of its shares;
- (ii) sell, transfer or otherwise dispose of all or any of its shares or any legal or beneficial interest in them or assign or otherwise purport to deal with them or with any interest in them;
 - (iii) enter any agreement with respect to the voting rights attached to all or any of its shares;
- (iv) enter into any other agreement or arrangement (including, without limitation, a participation or derivative) having an economic effect substantially similar to any of the above in respect of all or any of its shares;
- (v) subject to any derogation which may be contained in a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders, transfer of any type of shares and debt instruments (if any) issued by the Company (the shares and such debt instruments, together the "Interests") without concurrently transferring to the same transferee in the same transaction the same proportion of each and every other type of Interests held by such shareholder;
 - (vi) agree, whether conditionally or otherwise, to do any of the foregoing,
- (each of (i) to (vi) (inclusive) above a "transfer") other than, in each case, with the consent in writing of the other shareholders or in accordance with a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders.
- (2) No shares may be transferred to any person who is not a party to a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders unless and until that person has adhered thereto.



- (3) If any of the shareholders purport to transfer any of its shares or any legal or beneficial interest in those shares in contravention of the provisions of these articles of association that transfer shall not be valid and shall not be recognised by and enforceable against the other shareholders and the Company and shall not be registered by the Company in the register of shareholders of the Company.
 - Art. 9.2. Permitted transfers. The following transfers of shares may be made free of the restrictions in article 91 above:
 - (a) a transfer of shares to a person who is to hold those shares as the nominee of the transferor;
- (b) a transfer of shares by a nominee to the beneficial owner of those shares or to another nominee of the same beneficial owner (provided the beneficial owner is at all times a shareholder or Associate of another shareholder);
- (c) a transfer of shares by a shareholder to an Associate of that shareholder or by an Associate of a shareholder to that shareholder or to another Associate of that shareholder;
- (d) a transfer of shares held by or on behalf of an investment fund (including investment trusts, limited partnerships, unit trusts and co-investment schemes) to:
- (i) any person to hold on behalf of that same investment fund (whether as nominee, trustee, custodian, general partner or otherwise);
- (ii) by way of a distribution in kind or otherwise under the documentation or laws governing that fund to any of the participants in that fund or their nominees;
- (iii) to, or to any person to be held on behalf of, any other investment fund which has the same manager or investment adviser;
 - (e) a transfer made in accordance with the right of first offer provisions set out in article 9-3;
 - (f) a transfer made in accordance with the drag-along provisions set out in article 9-4;
 - (g) a transfer made in accordance with the tag-along provisions set out in article 9-5; and/or
 - (h) a transfer made in accordance with a certain shareholders' agreement binding upon all the shareholders.

In the case of any permitted transfers under item (b), if the beneficial owner ceases to be a shareholder or an Associate of another shareholder (other than the nominee shareholder), the transferee shall transfer all the shares previously transferred to it: (i) back to another shareholder; or (ii) to another Associate of a shareholder. In the case of any permitted transfers under item (c), if the transferee (as the case may be) ceases to be an Associate of the transferring shareholder, the transferring shareholder shall procure that the transferee shall transfer all the shares previously transferred to it: (i) back to the transferring shareholder; or (ii) to another Associate of the transferring shareholder.

Art. 9.3. Right of first offer.

- (1) Subject to paragraphs (2) and (3), if a shareholder (a "Vendor") wishes to transfer the entire legal and beneficial ownership of some or all of its Interests, the Vendor shall serve on each other shareholder (each, an "Other Shareholder") a notice in writing of its wish to transfer its shares (the "ROFO Sale Interests") to any person (a "Third Party Purchaser"), in accordance with the following provisions of this article 9-3:
- (a) the Vendor's notice (a "ROFO Transfer Notice") shall constitute an offer to enter into negotiations to sell the ROFO Sale Shares at the Benchmark ROFO Sale Price (as defined below) to the Other Shareholders, in each case to be allocated pro rata to each Other Shareholder's Interests in the relevant class and type of Interests;
- (b) the Other Shareholders shall have thirty (30) days from the date of the ROFO Notice to communicate a written offer to the Vendor to acquire all the ROFO Sale Interests to which it is allocated at the Benchmark ROFO Sale Price;
- (c) if within the thirty (30) day period referred to in sub-paragraph (b), an Other Shareholder communicates a written offer to the Vendor to acquire the ROFO Sale Interests at the price offered by such Other Shareholder for the ROFO Sale Interests allocated to such Other Shareholder in its notice, such price, which shall be all cash and specified per type and class of Interests, shall be the Benchmark ROFO Sale Price. Such offer shall be valid only if the offer set forth is irrevocable and binding and not subject to any conditions precedent (other than applicable anti trust and works council conditions) and not contingent upon the receipt of any representations and warranties (other than in respect of due incorporation of the Vendor, the Vendor's power to enter into and perform obligations under the relevant transfer and the Vendor's title to the relevant ROFO Sale Interests);
- (d) the Vendor shall have ninety (90) days in which to accept such Other Shareholder's offer to acquire the relevant ROFO Sale Interests at the Benchmark ROFO Sale Price;
- (e) if the Vendor accepts an Other Shareholder's offer to acquire the ROFO Sale Interests at the Benchmark ROFO Sale Price then the Vendor shall notify such Other Shareholder in writing that it accepts the offer, on receipt of which notice the Other Shareholder shall become bound to acquire the relevant ROFO Sale Interests at the Benchmark ROFO Sale Price. If an Other Shareholder becomes so bound, completion of the sale and purchase of the relevant ROFO Sale Interests shall take place at a time and place as reasonably specified by such Other Shareholder by giving not less than seventytwo (72) hours' written notice to the Vendor, which time and place shall be ten (10) days after the date on which the Other Shareholder gives notice to the Vendor of its acceptance of the offer under this sub-paragraph (e);
- (f) (and without limiting the Vendor's right to accept the Other Shareholder's offer at any time during the ninety (90) day period referred to in sub-paragraph (d)), the Vendor shall be entitled to seek to sell to Third Party Purchaser ROFO Sale Interests and to enter into binding obligations to sell the ROFO Sale Interests with a Third Party Purchaser within



the ninety (90) day period referred to in paragraph (d), subject to the following provisions of this sub-paragraph (f) and article 9-4 and article 9-5 paragraph (1):

- (i) the price offered to be paid by the Third Party Purchaser for the ROFO Sale Interests shall be required to be all cash;
- (ii) if the price to be paid by the Third Party Purchaser is not less than five per cent (5%) higher than the Benchmark ROFO Sale Price, the Vendor shall be entitled to sell the relevant ROFO Sale Interests to that Third Party Purchaser at the price offered by that Third Party Purchaser; or
- (iii) if the price offered by the Third Party Purchaser is less than five per cent (5%) higher than the Benchmark ROFO Sale Price, then the Vendor shall again offer, by notice in writing, to sell the ROFO Sale Interests to the relevant Other Shareholder(s) at the same price and subject to the same terms and conditions offered by that Third Party Purchaser (and for these purposes the offer shall be deemed not to be subject to any conditions precedent (other than applicable anti trust and works council conditions) nor contingent on the receipt of any representations and warranties (other than in respect of due incorporation of the Vendor, the Vendor's power to enter into and perform obligations under the relevant transfer and the Vendor's title to the relevant ROFO Sale Interests)). The Vendor's offer to sell the ROFO Sale Interests to the Other Shareholder(s) under this sub-paragraph (f)(iii) shall remain open for acceptance by the Other Shareholder(s) for twenty (20) days from the date of the Vendor's offer to it. If an Other Shareholder gives the Vendor written notice of its acceptance of the Vendor's offer within twenty (20) days of the date of the Vendor's offer then such Other Shareholder(s) shall become bound to acquire the ROFO Sale Interests and completion of the sale and purchase of the ROFO Sale Interests shall take place at a time and place as reasonably specified by such Other Shareholder by giving not less than seventy-two (72) hours' written notice to the Vendor, which time and place shall be ten (10) days after the date on which such Other Shareholder gives notice to the Vendor of its acceptance of the offer under this subparagraph (f)(iii). If an Other Shareholder does not give written notice of its acceptance of the offer to acquire relevant ROFO Sale Interests under this sub-paragraph (f)(iii) within twenty (20) days of the Vendor's offer then the Vendor's offer shall lapse and the Vendor shall, regardless of whether the ninety (90) day time limit referred to above in this subparagraph (f) has expired, be permitted to sell the ROFO Sale Interests to such Third Party Purchaser at the same price and subject to the same terms and conditions offered by such Third Party Purchaser immediately prior to the Vendor's offer to sell the ROFO Sale Interests to the Other Shareholder(s) under this subparagraph (f)(iii);
- (g) if an Other Shareholder does not, within the thirty (30) day period referred to in paragraph (b), communicate a written offer to the Vendor to acquire the ROFO Sale Interests the Vendor shall be entitled to seek to sell to a Third Party Purchaser the ROFO Sale Interests and to enter into binding obligations to sell the ROFO Sale Interests at any price and subject to any conditions with a Third Party Purchaser within ninety (90) days of the expiry of the thirty (30) day period referred to in sub-paragraph (b);
- (h) the Vendor shall procure that prior to, and as a condition precedent of, any transfer to a third party of the ROFO Sale Interests under this paragraph (1) that (unless otherwise agreed in writing by the Other Shareholder):
 - (i) the Third Party Purchaser shall adhere to a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders;
- (ii) the Vendor shall have assigned (or procured that there is novated) to that third party the benefit of loans (if any) made by the Vendor or any Associate of the Vendor to the Company or any other member of the Company's group, in the same proportion that the ROFO Sale Interests bear to the aggregate number of Interests of the Vendor prior to the sale of the ROFO Sale Interests;
- (iii) the Vendor shall have repaid to any relevant member of the Company's group loans (if any) made by that company to the Vendor or any Associate of the Vendor, in the same proportion that the ROFO Sale Interests bear to the aggregate number of Interests of the Vendor prior to the sale of the ROFO Sale Interests; and
- (iv) the Third Party Purchaser shall have either provided its own guarantee, indemnity or security in place of any Shareholder Support (if any) (where all the ROFO Sale Interests are transferred) given by the Vendor or any Associate of the Vendor to any person in respect of the obligations of any member of the Company's group or shall have provided to the Other Shareholders and any relevant member of the Company's group an indemnity in a manner and form reasonably satisfactory to the Other Shareholders and any relevant member of the Company's group against any actions and losses suffered or incurred by them arising out of a default by the Vendor or any member of its group in connection with any Shareholder Support (if any); and
- (i) a ROFO Transfer Notice once given shall not be capable of being withdrawn and may not be varied, without the written consent of the Other Shareholder(s). A ROFO Transfer Notice may not be given by any person in circumstances where a Compulsory Transfer Notice has been given in accordance with article 9-6 against such person and the related procedures and actions under the Compulsory Transfer Notice (as the case may be) have not yet been completed.
 - (2) Paragraph (1) shall not apply to any permitted transfer made pursuant to article 9-2, paragraphs(a) to (d) (inclusive).
 - (3) For the purposes of article 9-3, paragraph (1) and article 9-4:
- (i) Agatha (Guernsey) Limited and any other person who is an Associate of Agatha (Guernsey) Limited (the "STAR Shareholder"), shall be treated as a single shareholder;
- (ii) SAI Holding S.à r.l., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and any person who is an



Associate of SAI Holding S.à r.l. and STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (the "PGGM Shareholders") shall be treated as a single shareholder; and

(iii) each other shareholder (not being either a person listed in sub-paragraph (i) or a person listed in sub-paragraph (ii)) shall be treated as a single shareholder,

and where:

- 1. it is a person specified in paragraph (3)(i) who is the Vendor, the Other Shareholders shall be the persons specified in paragraph (3)(ii) (and shall not include persons specified in paragraph (3)(iii)); and
- 2. it is a person specified in paragraph (3)(ii) who is the Vendor, the Other Shareholders shall be the persons specified in paragraph (3)(i) (and shall not include persons specified in paragraph (3)(iii)).
- Art. 9.4. Drag-along right in relation to the sale of shares. In the event of a proposed sale of ROFO Sale Interests by the STAR Shareholder to a Third Party Purchaser under article 9-3 paragraph (1) (f) and provided that the price offered to be paid by such Third Party Purchaser is not less than five per cent (5%) higher than the Benchmark ROFO Sale Price and the ROFO Sale Interests represent all of the Interests held by the STAR Shareholder, Agatha (Guernsey) Limited shall be entitled to require the PGGM Shareholders and any other persons who become shareholders on exercise of any rights of subscription or conversion (the "Compulsory Sellers"), by notice given to STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and the Compulsory Sellers at any time before the proposed transfer (a "Drag Along Notice"), to transfer (on the date of the transfer by the STAR Shareholder of the ROFO Sale Interests, as may be specified by the STAR Shareholder in the Drag Along Notice or otherwise) all (and not some only) of their Interests to that Third Party Purchaser on terms no less favourable than those applying to the transfer by the STAR Shareholder and provided that the offer shall be all cash and not subject to any conditions precedent (other than applicable anti trust and works council conditions) nor contingent on the receipt of any representations and warranties (other than in respect of due incorporation of the Vendor, the Vendor's power to enter into and perform obligations under the relevant transfer and the Vendor's title to the relevant ROFO Sale Interests). The PGGM Shareholders nor any other shareholder shall be obliged to transfer any or all of their Interests under this article 9-4 unless the transfer of the ROFO Sale Interests by the STAR Shareholder completes simultaneously with such transfer.

Art. 9.5. Tag-along right in relation to the sale of shares.

- (1) In the event of a proposed sale of ROFO Sale Interests by the STAR Shareholder to a Third Party Purchaser and provided the ROFO Sale Interests represent not less than fifty per cent (50%) of the Interests held by the STAR Shareholder in aggregate, Agatha (Guernsey) Limited shall, at least twenty (20) days prior to the proposed sale, deliver a notice to STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and each PGGM Shareholder notifying it of the proposed sale and specifying in reasonable detail the identity of the Third Party Purchaser (and if applicable) the ultimate beneficial owner of such Third Party Purchaser, the number of Interests proposed to be transferred by the STAR Shareholder to such Third Party Purchaser, the price per class and type of Interests and other terms and conditions applicable to such transfer and the proposed date of transfer, including copies of any definitive agreements then available (a "Tag Sale Notice"). Each PGGM Shareholder shall be entitled to require, by notice given to Agatha (Guernsey) Limited, (a "Tag Along Notice") no later than fifteen (15) days after the date on which Agatha (Guernsey) Limited gives the Tag Sale Notice to such PGGM Shareholder, the Third Party Purchaser to make an offer to the PGGM Shareholder to acquire all of the PGGM Shareholder's Interests on the same terms (including the same price per class and type of Interests) as those applying to the sale of the Interests by the STAR Shareholder to that Third Party Purchaser (as notified pursuant to the Tag Sale Notice) and on the same date (the "PGGM Tag Offer").
- (2) If any PGGM Shareholder gives a Tag Along Notice to Agatha (Guernsey) Limited, the STAR Shareholder shall not be permitted to complete a transfer of their Interests to such Third Party Purchaser unless the transfer of all such PGGM Shareholder's Interests to the Third Party Purchaser on the terms required in relation to the PGGM Tag Offer completes simultaneously with the transfer of the STAR Shareholder's Interests.

Art. 9.6. Compulsory transfer.

- (1) The following words and expressions shall have the following meanings for the purposes of this article 9-6: Event in relation to any shareholder means any of the following:
- (a) a transfer of Interests made in breach of article 9-1, where that breach continues unremedied for twenty (20) days after notice has been given to that shareholder by another shareholder requiring the breach to be so remedied;
- (b) the shareholder becomes insolvent or unable to pay its debts as they fall due or is adjudicated bankrupt or, whilst insolvent or bankrupt, compounds or proposes or enters into any re-organisation or other special arrangement with its creditors generally;
- (c) an encumbrancer lawfully takes possession of any material part of the shareholder's assets (and does not relinquish possession within thirty (30) days of taking possession) or any step is taken in relation to the appointment of an admi-



nistrative receiver, receiver or administrator and is not discharged, paid out, withdrawn or removed within fifteen (15) days;

- (d) an order is made or an effective resolution is passed or any analogous proceedings are taken for the winding up of the shareholder other than a members' voluntary liquidation solely for the purpose of amalgamation or reconstruction on terms previously approved in writing by the other shareholder (which approval shall not to be unreasonably withheld or delayed) and is not discharged, paid out, withdrawn or removed within fifteen (15) days;
- (e) the shareholder ceases to carry on business, stops payment of its debts or any class of them, or any step is taken to do any of those things;
- (f) all or substantially all of the assets of the shareholder is subject to attachment, sequestration, execution or similar process and that process is not terminated or discharged within fifteen (15) days; or
- (g) any of the matters referred to in the foregoing sub-paragraphs of this definition of Event (other than sub-paragraph (a)) occurring in relation to any holding company of the shareholder;

Event in relation to any shareholder means any of the following: Event Shareholder means the shareholder which has committed or suffered an Event;

Option Interests means either the Event Shareholder's Interests (where the Compulsory Transfer Notice requires them to be sold) or the Other Shareholder's Interests (where the Compulsory Transfer Notice requires them to be purchased);

Other Shareholder means:

- (a) where the Event Shareholder is the STAR Shareholder, the Other Shareholder shall be STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010; and
- (b) where the Event Shareholder is a PGGM Shareholder, the Other Shareholder shall be Agatha (Guernsey) Limited; and
- (c) where the Event Shareholder is any other shareholder (not being STAR Shareholder or a PGGM Shareholder), the Other Shareholder shall be Agatha (Guernsey) Limited and STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (acting together); and

Transfer Price means:

- (a) the value of the Option Interests as agreed in writing by the Event Shareholder and the Other Shareholder; or
- (b) in the absence of agreement, the Fair Market Value determined in accordance with, and applying the principles set out in, article 9-7.
 - (2) Where an Event occurs:
- (a) the Event Shareholder shall immediately give notice in writing of the Event to the Other Shareholder providing full details of that Event; and
- (b) the Other Shareholder shall be entitled, in its absolute discretion, whether or not the Event Shareholder has complied with clause (a) and without prejudice to any other rights and remedies which it may have, to serve written notice (a "Compulsory Transfer Notice") on the Event Shareholder at any time up to (and including) the date which is fifteen (15) days after the date of receipt of the notice of the occurrence of the relevant Event given by the Event Shareholder under paragraph (a) above.
- (3) A Compulsory Transfer Notice shall require the Event Shareholder to sell all (but not some only) of its Interests to the Other Shareholder at the Transfer Price.
- (4) Following service of a Compulsory Transfer Notice, the shareholders shall use all reasonable endeavours to agree the Transfer Price. If the shareholders fail to agree on the Transfer Price within fifteen (15) days of the service of the Compulsory Transfer Notice, the provisions of article 9-7 shall apply in relation to the determination of the Fair Market Value (and accordingly the Transfer Price).
- (5) Subject to withdrawal of the Compulsory Transfer Notice under paragraph (7), the sale and purchase of the Option Interests shall be completed at a time and place specified by the Other Shareholder acting reasonably by not less than seventy-two (72) hours' written notice to the Event Shareholder on a date being ten (10) days after the date on which the Transfer Price is agreed or determined (as the case may be).
- (6) If the Auditors or an independent valuer is required to determine the Fair Market Value under article 9-7 the fees and expenses of the Auditors or independent valuer shall be borne by the Event Shareholder.
- (7) Subject to the following provisions of this paragraph (7), a Compulsory Transfer Notice once served may not be withdrawn. If the Auditors or an independent valuer is required to determine the Fair Market Value under article 9-7, and does so determine, the Other Shareholder may withdraw the Compulsory Transfer Notice within five (5) days of that determination. If the Compulsory Transfer Notice is withdrawn in these circumstances, no further Compulsory Transfer Notice may be served in relation to the circumstances comprising the relevant Event, but shall not prevent the issue of one or more Compulsory Transfer Notices in respect of any other circumstances comprising an Event.



Art. 9.7. Determination of Fair Market Value.

- (1) If the shareholders fail to agree the Transfer Price within fifteen (15) days of the service of a Compulsory Transfer Notice, the provisions of this article 9-7 shall apply in relation to the determination of the Fair Market Value (and accordingly the Transfer Price). Words and expressions defined in article 9-6 shall have the same meanings in this article 9-7.
- (2) The Fair Market Value shall be determined in accordance with this article 97 either by the Auditors (if each of the shareholders agrees in writing) or by an independent valuer nominated by agreement between the shareholders.
- (3) If the shareholders fail to agree within fifteen (15) days of the service of the Compulsory Transfer Notice that the Auditors should determine the Fair Market Value or, within thirty (30) days of the service of the Compulsory Transfer Notice, on the identity of an independent valuer, the Buyer shall provide the Seller with a list of at least three (3) independent valuers, at least one of which must be one of the "big four" internationally recognised accounting firms. The Seller, whose decision shall be final and binding, shall choose one (1) independent valuer from that list to determine and certify the amount considered by that valuer to be the Fair Market Value.
- (4) The Auditors (if agreed by the shareholders) or the independent valuer as so agreed or nominated (in each case, the "Valuer") shall be instructed to certify in writing, within twenty (20) days of its appointment, the Fair Market Value.
- (5) The calculation of Fair Market Value shall be based on a sale of all of the Interests and all of the loans provided to the Company (if any), for cash consideration on the basis of an arm's length transaction between a willing buyer and a willing seller on the basis of criteria agreed upon by the shareholders."

" Art. 12. Management.

- (1) The Company is managed by one or more managers (the "Managers"). If several Managers have been appointed, they will constitute a board of Managers (the "Board"). The manager(s) need not to be shareholders.
- (2) The Manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital, provided that:
- (i) Subject to sub-paragraph (iv), for so long as Agatha (Guernsey) Limited and any other person who is an Associate of Agatha (Guernsey) Limited holds any shares, they shall be entitled to nominate three (3) Managers to the Board (the "STAR Managers") and to recommend to the shareholders to remove and replace any of those STAR Managers. For as long as they have nominated three (3) Managers to the Board, not less than two (2) of the STAR Managers shall at all times be residents of Luxembourg. For so long as they only nominate one (1) or two (2) Managers to the Board, not less than one (1) of the STAR Managers shall at all times be a resident of Luxembourg.
- (ii) Subject to sub-paragraph (iv), for so long as SAI Holding S.à r.l., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 and any person who is an Associate of SAI Holding S.à r.l. and STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 holds any shares, they shall be entitled to nominate two (2) Managers to the Board (the "PGGM Managers") and to recommend to the shareholders to remove and replace any of those PGGM Managers. For as long as they nominate two (2) Managers to the Board, not less than one (1) of the PGGM Managers shall at all times be a resident of Luxembourg.
- (iii) Any Manager who is not a resident of Luxembourg shall be referred to as an A Manager and any Manager who is a resident of Luxembourg shall be referred to as a B Manager. Any STAR Manager who is not resident of Luxembourg shall be referred to as a STAR A Manager and any STAR Manager who is resident of Luxembourg shall be referred to as a STAR B Manager. Any PGGM Manager who is not resident of Luxembourg shall be referred to as a PGGM A Manager and any PGGM Manager who is resident of Luxembourg shall be referred to as a PGGM B Manager.
 - (iv) The persons listed in paragraph (2) (i) and (ii) shall lose the right to nominate:
- (i) one (1) Manager to the Board if its aggregate percentage shareholding in the Company falls by not less than twenty per cent (20%) of the aggregate share capital of the Company but less than forty per cent (40%) of the aggregate share capital of the Company;
- (ii) two (2) Managers to the Board if its and its Associates' percentage shareholding in the Company falls by not less than forty per cent (40%) of the aggregate share capital of the Company but less than sixty per cent (60%) of the aggregate share capital of the Company; and/or
- (iii) three (3) Managers to the Board if its and its Associates' percentage shareholding in the Company falls by not less than sixty per cent (60%) of the aggregate share capital of the Company but less than eighty per cent (80%) of the aggregate share capital of the Company.
 - (3) The Managers may be dismissed and replaced at any time and ad nutum (without cause).
- (4) In dealing with third parties, the Manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with. All powers not expressly reserved by law or the articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the Manager, or in case of plurality of Managers, of the Board.



- (5) The chairman of the Board (if any) will be chosen among the STAR Managers and shall not have a second or casting vote. The chairman of the Board shall preside any meeting of the Board and any general meeting of shareholders of the Company. In his absence, the relevant meeting shall be chaired by a chairman pro tempore, who will be appointed among the STAR Managers.
 - (6) Unless otherwise decided by the Board:
- (i) meetings of the Board shall take place in Luxembourg at least once every four (4) months and the chairman of the Board shall convene meetings of the Board to comply with this article 12 (6);
- (ii) each Manager shall be given not less than seven (7) Business Days' prior written notice of each meeting. Regardless of the foregoing, a meeting of the Board may be held on less than seven (7) Business Days' prior written notice:
- (a) if in the opinion of a Manager the interests of the Company, any other member of the Company's group, LuxCo or any other member of LuxCo's group would be reasonably likely to be adversely affected if the business to be transacted at such meeting was not dealt with as a matter of urgency, and such meeting shall be convened on such notice which is reasonable in the circumstances, provided that the notice has been given prior to the time set for the meeting in the form provided for in and by means of cable, telegram, telex, electronic mail or fax to each Manager;
 - (b) with the consent of all Managers in writing (by cable, telegram, telex, electronic mail or fax); or
- (c) each of the Managers otherwise attend the meeting (in person or represented by proxy) and declare at that meeting that due notice of the agenda was given;
- (iii) an agenda for a meeting specifying all resolutions proposed and business to be transacted at such meeting and copies of any appropriate supporting papers shall be sent to each Manager no later than five (5) Business Days prior to the date of each meeting (or, if later, the date on which the relevant meeting is held in accordance with any of the paragraphs (6)(ii)(a) to (6)(ii)(c)). No resolution shall be proposed or business transacted at a meeting unless it has been specified in the notice of such meeting, except if consented to in writing by all Managers or all the Managers otherwise attend the meeting (in person or represented by proxy) and declare at that meeting that due notice of the agenda was given;
- (iv) meetings of the Board will be held in Luxembourg (with Managers present in person (or represented by a proxy who is present in person)) and conducted in English and Managers may attend a Board meeting by telephone conference call (or similar means of communication that allows all the participants in that meeting to communicate with one another and hear one another). The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person;
- (v) minutes of each Board meeting written in English and signed by the chairman of the Board or, in the absence of the chairman of the Board, the chairman of the meeting shall be circulated to each Manager no later than ten (10) Business Days after the relevant meeting;
- (vi) copies or extracts of minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any STAR A Manager and PGGM A Manager acting jointly;
- (vii) the Board may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.
- (7) Subject to paragraph (10), the quorum for the transaction of business at any meeting of the Board shall be at least two (2) Managers, including one (1) STAR A Manager, except:
- (i) in relation to a matter where one or more Managers have a Personal Conflicting Interest, in which case the quorum for such matter shall be a majority of the Managers who do not have a Personal Conflicting Interest in such matter being present; and
- (ii) in relation to a matter where all the STAR A Managers are disqualified from counting towards a quorum for the relevant meeting by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no STAR A Manager, in which case the quorum or such matter shall not require any STAR A Manager to be present.
- (8) If within half an hour from the time appointed for a meeting of the Board a quorum is not present, the meeting shall be adjourned to the same day of the next week (or if that day is not a Business Day the next Business Day following it) at the same time and place (and due notice and an agenda for that meeting under paragraph (6) shall be deemed to have been given for the adjourned meeting on the date on which such notice and agenda was duly given in accordance with paragraph 6(c) for the original meeting)).
- (9) Subject to paragraph (10), any resolution of the Board proposed at any meeting of the Board shall only be effective if it is passed by a simple majority of the votes of the Managers (including a STAR A Manager, unless all the STAR A Managers are disqualified by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no STAR A Manager, in which case the votes of a STAR A Manager shall not be required) present in person or represented by proxy and entitled to vote at the relevant meeting.
- (10) None of the matters set out in items (i) to (xiii) below shall be undertaken without the affirmative approval of a STAR A Manager or, if all STAR A Managers are disqualified from voting by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no STAR A Manager, the consent of the STAR Shareholder, and the affirmative approval of a PGGM A Manager or, if all PGGM A Managers are disqualified from voting by virtue of having a Personal Conflicting Interest or there is no



PGGM A Manager, the consent of STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, acting in its own name but in its capacity as depositary of and for the account of PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010:

- (i) The incurrence of debt (including the issuance of profit participating loan instruments) or creation of security by the Company or any other member of its group;
 - (ii) Any change nature of business of the Company or any other member of its group;
- (iii) Any acquisition of assets or interests in any undertaking other than in the LuxCo group by the Company or any other member of the Company's group;
 - (iv) Any amendment to the constitutional documents of any member of the Company's group, except the Company;
- (v) Any changes to, or variation of rights attaching to, the capital of the any member of the Company's group, except the Company;
- (vi) Any change in tax residency or tax structure of any member of the Company's group (including any change in the jurisdiction of the registered office of those companies), except the Company;
- (vii) The entry into or variation of any contract or arrangement: (A) between related parties of a shareholder on the one hand and any member of that shareholder's group on the other hand and which relate to Company or any other member of the Company's group; (B) between the Company or any other member of the Company's group on the one hand and any member of a shareholder's group on the other hand; or (C) whereby the Company or any other member of Company's group confers a benefit on any member of a shareholder's group;
- (viii) The winding up (or the presentation of any petition or passing of any resolution for the winding up), liquidation, dissolution, administration or reorganisation by way of a voluntary arrangement or scheme of arrangement or any other analogous proceeding in any jurisdiction of any member of the Company's group, except the Company;
- (ix) The commencement or settlement of any litigation or arbitration, mediation or regulatory, administrative or criminal proceedings or investigations involving the Company or any other member of the Company's group, in each case if the amount of the action or claim concerned involves a sum exceeding €5 million;
- (x) Any new issue of shares or instruments or other securities by any member of the Company's group or the creation of options or rights to subscribe for or acquire shares, instruments or other securities by any member of the Company's group, except the Company;
 - (xi) Any listing of any member of the Company's group, except the Company;
- (xii) Subject to any rights in relation to the sale and transfer of shares in any member of LuxCo's group (including for the avoidance of doubt in relation to the exercise of their forced-IPO or drag-along rights), the sale and transfer of shares held by the Company in the LuxCo group; and
 - (xiii) Any agreement, conditionally or otherwise, to do any of the matters set out in sub-paragraphs (i) to (xii) above.
- (11) Each Manager shall be entitled to appoint any other Manager as his proxy to act at a meeting of the Board in writing (and no Manager shall be limited in the number of proxies he may hold and vote in respect of), a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A proxy of a Manager appointed pursuant to this paragraph (11) shall be entitled to attend and vote at, and waive all convening formalities in respect of, the meeting in respect of which his appointment relates at which the Manager appointing him is not personally present, and generally in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorised or empowered to do at such meeting. A Manager who has been so appointed as proxy for another Manager shall be entitled at the meeting in respect of which his appointment relates, in the absence of his appointor:
 - (i) to a separate vote on behalf of his appointor in addition to his own vote; and
- (ii) to be counted as part of the quorum of the Board on his own account and in respect of the Director for whom he is a proxy.
 - A Manager shall be deemed to be present at a meeting if his proxy is present at such meeting.
- (12) Subject to paragraph (13), if any Manager is, in any way, directly or indirectly, interested in a proposed transaction or arrangement with the Company or any other member of the Company's group, he must declare the nature and extent of that interest to the other Managers before the relevant member of the Company's group enters into the transaction or arrangement and, provided he has done so, except in the case of a matter in which a Manager has a Personal Conflicting Interest, the Manager shall be entitled to vote (and be counted in the quorum at any meeting) in relation to that matter. In respect of a matter or resolution in which a Manager has a Personal Conflicting Interest, such Manager may not attend the meeting nor participate in any debates in relation to the relevant matter or resolution nor vote on such matter or resolution and the shareholders shall be informed of the issue at their next meeting.
 - (13) A Manager need not declare an interest:
 - (i) if it cannot reasonably be regarded as likely to give rise to a conflict of interest; or
- (ii) if, or to the extent that, the other Managers are already aware of it (and for this purpose, the other Managers are treated as aware of anything of which they ought reasonably to be aware).
- (14) No person who is appointed as a Manager shall be entitled to receive any remuneration from the Company for acting in that capacity. Regardless of the foregoing, the Company shall reimburse all reasonable expenses incurred by any Manager in connection with his office as a Manager.



- (15) For so long as the persons listed in paragraph (2)(i) hold shares, they shall be entitled to appoint one (1) observer to attend meetings of the Board and of any committees of the Board.
- (16) For so long as the persons listed in paragraph (2)(ii) hold shares, they shall be entitled to appoint one (1) observer to attend meetings of the Board and of any committees of the Board.
- (17) Any observer appointed pursuant to paragraphs (15) to (16) shall be entitled to receive notice of and see all documents considered at the relevant meeting of the Board and meeting of the relevant committee of the Board (as the case may be) and to receive copies of those documents at the same time that they are provided to the Managers or members of the relevant committee (as the case may be) and to speak but not to vote or count towards the quorum at the relevant meeting. The observer shall be bound by the same confidentiality requirements as the Managers and the members of the relevant committee of the Board are subject to.
- (18) The Board may, to the extent permitted by law, delegate certain of the powers which are conferred on them under the articles of association to a committee consisting of any person or persons as the Board decides in relation to any matters and on any terms and conditions as it thinks fit. Any such committee shall include at least one (1) representative of each of the persons listed in paragraph (2)(i) and (2)(ii) (if so requested).
- (19) The Company shall be bound by the sole signature of its sole Manager, and, in case of plurality of Managers, by the joint signatures of two (2) Managers, one (1) of whom being a STAR Manager and the other a PGGM Manager."
- "Art. 13. Liability of the Manager(s). The Manager or the Managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company."
- " Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Notwithstanding the foregoing paragraph, none of the matters set out in items (i) to (ix) below shall be undertaken without the consent of each of Agatha (Guernsey) Limited and PGGM Infrastructure:

- (x) Any change in nature of business of the Company;
- (xi) Any amendment to the articles of association;
- (xii) Any changes to, or variation of rights attaching to, the capital of the Company;
- (xiii) The approval of the Company's annual accounts;
- (xiv) Any change in tax residency or tax structure of the Company (including any change in the jurisdiction of the registered office of the Company);
- (xv) The winding up (or the presentation of any petition or passing of any resolution for the winding up), liquidation, dissolution, administration or reorganisation by way of a voluntary arrangement or scheme of arrangement or any other analogous proceeding in any jurisdiction of the Company;
- (xvi) Any new issue of Shares or other securities by the Company or the creation of options or rights to subscribe for or acquire Shares or other securities by the Company;
 - (xvii) Any listing of the Company; and
 - (xviii) Any agreement, conditionally or otherwise, to do any of the matters set out in sub-paragraphs (i) to (viii) above."
- " **Art. 18. Distributions.** Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Manager or, as the case may be, the board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance of the net profits shall be distributed to the shareholders (pari passu as if the same constituted one class of shares) (i) pro rata according to the number of shares held by them respectively and (ii) according to the entitlements under these articles of association, especially with regard to the allocation of any proceeds to Cap Shares and Inc Shares according to article 7."

"Art. 19. Liquidation. In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Any proceeds from a dissolution or liquidation of the Company shall be applied as follows:



first, to the extent required, to the repayment of third party debt and payment of all costs and expenses incurred in connection with the respective transaction, including (but not limited to) legal and other advisory costs, costs of an investment bank, underwriting costs, but excluding any fees, e.g. management or restructuring fees, to a shareholder;

second, to the extent required, to the payment of interest, and repayment of the amount of profit participating loans (if any), to the extent not already realized;

third, to the shareholders (pari passu as if the same constituted one class of shares) (i) pro rata according to the number of shares held by them respectively and (ii) according to the entitlements under these articles of association, especially with regard to the allocation of any proceeds to Cap Shares and Inc Shares according to article 7."

"Art. 21. Compliance with the articles of association and law. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

If any provision of the articles of association at any time conflicts with the provisions of a certain shareholders' agreement (if any) binding upon all the shareholders, the provisions of that shareholders' agreement (if any) shall prevail."

- " Art. 22. Definitions. Associate in relation to a shareholder means:
- (a) each member of that shareholder's group (other than the shareholder itself);
- (b) any person from time to time who manages, or advises on any or all of the assets of the shareholder;
- (c) any company, fund (including investment trusts, unit trusts and coinvestment schemes) or partnership, the assets of which are from time to time managed, advised or sponsored (whether solely or jointly with others) by that shareholder or its successor or any member of that shareholder's group;
- (c) any company, fund (including investment trusts, unit trusts and coinvestment schemes) or partnership, the assets of which are from time to time managed, advised or sponsored (whether solely or jointly with others) by the same manager, adviser or sponsor as that shareholder; and/or
 - (d) any person that is controlling, controlled by, or under common control with the shareholder;

Auditors means the auditors (if any) appointed from time to time by the Company in accordance with article 20.

Business Day means any day, except Saturday or Sunday, on which banks are ordinarily open for business in Luxembourg.

LuxCo means Eversholt Investment Group (Luxembourg) S.à r.l. a société à responsabilité limitée formed under the laws of Luxembourg and registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 156.116 and whose registered office is at 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Personal Conflicting Interest of a Manager is any direct interest of that Manager which is a personal interest as opposed to the interest of the Company or any other member of the Company's group but, for the avoidance of doubt, (i) any interest a Manager may have in relation to the investment in Eversholt Investment Group SCS or (ii) any interest of a Manager arising solely by virtue of his having been nominated for appointment as a Manager by or holding any office or employment or any other contractual relationship with another person involved in the matter (or that person's Associate or connected person) irrespective of whether that other person's interest conflicts with that of the Company or any other member of the Company's group, shall not be a Personal Conflicting Interest.

Shareholder Support means the provision of any guarantee, indemnity or other assurance or security interest (if any) which may be required in respect of the indebtedness or other obligations of the Company and/or any other member of the Company's group."

Fifth resolution

The meeting resolved to acknowledge the resignation of Mr Michael John Williams with immediate effect as manager of the Company and the resignation of Mrs Johanna Dirkje Martina van Oort as manager of the Company with effect as of 4 April 2011. The meeting resolved to grant Mr Michael John Williams and Mrs Johanna Dirkje Martina van Oort with full discharge for their mandates as managers of the Company.

The meeting resolved to requalify the status of the current managers as follows:

- Mr Paul Gough, Partner, with professional address at 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, United Kingdom, born in Doncaster, United Kingdom on 15 January 1972 as "STAR A Manager" and chairman of the Board;
- Mr Wim Rits, Company Director, with professional address in L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy, born in Merksem (Belgium) on 14 June 1970 as "STAR B Manager"; and
- Mr Ivo Hemelraad, Managing Director of Vistra (Luxembourg) S.àr.l., with professional address in L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, born in Utrecht (The Netherlands) on 12 October 1961 as "PGGM B Manager".

The unlimited duration of the existing managers remains unaffected.

The Meeting resolved to appoint Mr Han Claessens, with professional address in The Netherlands, 3604 BH Maarssen, Rogier van Otterloolaan 24, born in Asten (The Netherlands) on 3 November 1963 as "PGGM A Manager", for an unlimited duration and to appoint Mr Kees-Jan Avis, with professional address L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, born in Heemstede (the Netherlands) on 30 December 1981, as "STAR B Manager", for an unlimited duration.

Consequently the board of managers of the Company would be composed of:



- Mr Paul Gough, STAR A Manager;
- Mr Wim Rits, STAR B Manager;
- Mr Ivo Hemelraad, PGGM B Manager;
- Mr Han Claessens, PGGM A Manager; and
- Mr Kees-Jan Avis, STAR B Manager.

There being no further item on the agenda, the Meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately EUR 2,500.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le sixième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire («l'Assemblée») des associés de Star Agatha Investments S.à r.l. (précédemment connue sous le nom d'Eversholt Investment Group S.à r.l.) (la «Société»), une société à responsabilité limitée constitueé en vertu des lois luxembourgeoises ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.136 et ayant un capital social de douze mille Livres Sterling (GBP 12,000),

constituée le 30 septembre 2010 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résident à Luxembourg, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») n° C-2554 du 24 novembre 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Henri Hellinckx le 26 octobre 2010, publié au Mémorial, n° C-2792 du 20 décembre 2010.

L'assemblée était présidée par Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme secrétaire et scrutateur Me Mariya Gadzhalova, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg. Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- I. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenu par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.
 - II. Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sociales étaient représentées à la présente assemblée générale.
- III. Tous les associés représentés ont déclaré avoir été préalablement suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemble générale et ont renoncé à leurs droits à un avis de convocation y relatif, de sorte que l'assemblée générale peut se prononcer valablement sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.
- IV. La présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé ci-dessous:
- 1. Modification de la valeur nominale de la part sociale émise par la Société de douze mille Livres Sterling (12.000 GBP) à une Livre Sterling (1,00 GBP) afin que le capital social émis de la Société soit représenté par douze mille (12.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,00) chacune;
 - 2. Restructuration du capital émis par la Société en:
- (i) créant quatre (4) différentes catégories de parts sociales, à savoir les catégories A1, A2, B1 et B2 et déterminant les droits et obligations y afférents par la modification des statuts telle que décrite ci-dessous au point 4 de l'ordre du jour:
- (ii) reclassant toutes les douze mille (12.000) parts sociales émises par la Société en douze mille (12.000) parts sociales de classe A1;
- (iii) augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de quatre-vingt-huit mille Livres Sterling (88.000 GBP) de son montant actuel de douze mille Livres Sterling (12.000 GBP) à cent mille Livres Sterling (100.000 GBP) par la création et l'émission d'un total de quatre-vingt-huit mille (88.000) parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales») de quatre (4) catégories différentes c'est-à-dire treize mille (13.000) parts sociales de catégorie A1, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie A2, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie B2 de valeur nominale d'une Livre Sterling (1,00 GBP) chacune pour un prix de souscription total



de quatre-vingt-huit mille Livres Sterling (88.000 GBP) (le "Prix de Souscription"); souscription aux Nouvelles Parts Sociales telle que décrite dans le tableau ci-après; paiement du Prix de Souscription par chacun des souscripteurs par un apport en numéraire et modification de l'article 5 des statuts coordonnés de la Société afin de refléter ainsi l'augmentation de capital ci-avant:

Souscripteur	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	•
		(GBP)
Agatha (Guernsey) Limited	43.512 Nouvelles Parts Sociales	43.512 GBP
	- 1.878 A1	
	- 13.878 A2	
	- 13.878 B1	
	- 13.878 B2	
SAI Holding S.à r.l	44.488 Nouvelles Parts Sociales	44.488 GBP
	- 11.122 A1	
	- 11.122 A2	
	- 11.122 B1	
	- 11.122 B2	
Total	88.000 Nouvelles Parts Sociales	88.000 GBP

- 3. Constat et approbation par l'assemblée que le nouvel associé est inscrit conformément au point 2 de l'ordre du jour sur la liste de présence afin de participer à l'assemblée générale extraordinaire et voter sur les points restant à l'ordre du jour.
- 4. Modification des articles 6, 7, 12, 13, 15, 18, 19 et 21 des statuts de la Société et insertion des nouveaux articles 9-1 à 9-7 et d'un article 22 aux statuts de la Société afin qu'ils se lisent comme suit:
- « Art. 6. Modifications du capital social. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'Associé Unique ou par décision de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 de ces statuts.

Le capital social de la Société peut être réduit à tout moment par l'annulation et le rachat des parts sociales y compris l'annulation d'une ou plusieurs catégories entières de parts sociales par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette(ces) catégorie(s). Tous rachats et annulations de catégories de Parts Sociales doivent être effectués avec l'approbation de l'assemblée générale des associés, à condition que de ces annulations et rachats de catégories de parts sociales soient par rapport aux parts sociales effectués dans l'ordre suivant:

- (i) d'abord les parts sociales de catégorie B1, et les parts sociales de catégorie B2 toutes ayant égalité de rang comme s'il s'agissait d'une seule catégorie de parts sociales;
- (ii) puis les parts sociales de catégorie A1 et les parts sociales de catégorie A2 toutes ayant égalité de rang comme s'il s'agissait d'une seule catégorie de parts sociales;
- et prenant en considération les droits respectifs des parts sociales Cap et les parts sociales Inc (tel que défini à l'article 7).»
- « Art. 7. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne à son propriétaire des droits aux bénéfices et avoirs de la Société tel que décrit ci-après.

Les parts sociales des catégories A1 et B1 doivent être désignées en tant que "Parts Sociales Inc" et les parts sociales des catégories A2 et B2 doivent être désignées en tant que "Parts Sociales Cap".

En cas de distribution des produits réalisés par la Société, y compris tous produits provenant de la vente de toutes filiales directes ou indirectes de la Société ou le remboursement de prêts (le cas échéant) à la Société, (i) les Parts Sociales Cap ne donneront droit qu'au montant représentant des profits imposables en lien avec l'investissement de la Société dans Eversholt Investment Group S.C.S. y compris l'une quelconque de ses filiales directes ou indirectes (les "Profits Imposables") et (ii) les Parts Sociales Inc donneront droit à tout montant autre que des Profits Imposables perçus par la Société, diminués de tous coûts et taxes y afférents.»

« Art. 9.1. Interdiction des transferts de parts sociales.

- (1) A moins que ces statuts ne le permettent et en fonction des dispositions éventuelles d'un pacte d'associés (le cas échéant) liant les associés entre eux, l'associé ou les associés ne doi(ven)t pas:
- (i) hypothéquer (par le biais d'une charge fixe ou flottante) (fixed or floating charge), gager ou autrement donner à titre de sûreté ou laisser prendre à titre de sûreté son titre juridique ou économique sur tout ou partie de ses parts sociales;
- (ii) vendre, transférer ou disposer autrement de tout ou partie de ses parts sociales ou de titre juridique ou économique ou transférer ou prétendre négocier ces parts sociales ou une participation y afférent;
 - (iii) contracter un engagement relatif aux droits de vote attachés à la totalité ou une partie de ses parts sociales;
- (iv) contracter tout autre engagement ou arrangement (y compris, sans limitation, une participation ou dérivé) ayant un effet économique substantiellement similaire à ce qui précède concernant tout ou partie de ses parts sociales;



- (v) sauf stipulation contraire qui pourrait être contenue dans un pacte d'associés quelconque (le cas échéant) liant tous les associés, transférer tout type de parts sociales et d'instruments de dette (s'il en est) émis par la Société (les parts sociales et de tels instruments étant désignés ensemble les "Titres") sans transférer simultanément au même cessionnaire dans la même transaction la même proportion de chacun et des autres types de Titre détenus par cet Associé;
 - (vi) accepter avec ou sans condition de faire l'un des actes précités,
- (chaque point (i) à (vi) (inclus) concernant ci-dessus un «transfert») autre que, dans chaque cas, avec l'accord écrit des autres associés ou conformément à un certain pacte d'associés (le cas échéant) liant entre eux tous les associés.
- (2) Aucune part sociale ne peut être transférée à une quelconque personne qui n'est pas partie à un certain pacte d'associés (s'il en existe) liant tous les associés à moins et jusqu'à ce que cette partie y ait adhéré.
- (3) Si l'un quelconque des associés prétend transférer l'une quelconque de ses parts sociales ou l'un quelconque de ses titres juridiques ou économiques contrevenant aux dispositions de ces statuts, ce transfert ne sera pas valable et ne pourra pas être reconnu ni exécuté à l'encontre des autres associés et la Société et ne pourra pas être inscrit par la Société dans le registre des associés de la Société.
- **Art. 9.2. Transferts autorisés.** Les transferts de parts sociales suivants peuvent être réalisés sans les restrictions prévues à l'Article 9-1 ci-dessus:
 - (a) un transfert de parts sociales à une personne qui les détient en tant que nominee du cédant;
- (b) un transfert de parts sociales par un nominee au bénéficiaire économique de ces parts sociales ou à un autre nominee du même bénéficiaire économique (pourvu que le bénéficiaire économique demeure à tout moment associé ou Affilié d'un autre associé);
- (c) un transfert de parts sociales par un associé à un Affilié de cet associé ou par un Affilié d'un associé à cet associé ou un autre Affilié de cet associé;
- (d) un transfert de parts sociales détenues par un ou pour le compte d'un fonds d'investissement (y compris les trusts de placement, limited partnerships, fonds de placement et organismes de placement collectif) à:
- (i) toute personne qui détient pour le compte de ce même fonds d'investissement (qu'il s'agisse d'un nominee, d'un trustee, d'un teneur de compte, d'un general partner ou autre);
- (ii) par voie de distribution en nature ou autre régie par la documentation ou les dispositions législatives/lois régissant ce fonds à l'un quelconque des participants dans ce fonds ou à leurs nominees;
- (iii) à ou à toute personne agissant au nom de tout autre fonds d'investissement qui a le même gérant ou conseil en investissement;
 - (e) un transfert réalisé conformément aux dispositions relatives au droit de préemption prévues à l'article 9-3;
 - (f) un transfert réalisé conformément à la clause de drag along prévue à l'article 9-4;
 - (g) un transfert réalisé conformément à la clause de tag along prévue à l'article 9-5; et/ou
 - (h) un transfert réalisé conformément à un certain pacte d'associés liant tous les associés.

En cas de transferts autorisés conformément au point (b), si le bénéficiaire économique cesse d'être un associé ou un Affilié d'un autre associé (autre que l'associé nominee), le cessionnaire devra transférer toutes les parts sociales qui lui ont été précédemment transférées à: (i) un autre associé; ou (ii) à un autre Affilié d'un associé. Dans le cas de transferts autorisés conformément au point (c), si le cessionnaire (le cas échéant) cesse d'être Affilié de l'associé cédant, ce dernier doit faire en sorte que le cessionnaire transfère toutes les parts qui lui ont été préalablement transférées: (i) à l'associé cédant; ou (ii) à un autre Affilié de l'associé cédant.

Art. 9. 3. Droit de préemption.

- (1) Sous réserve des paragraphes (2) et (3), si un associé (un «Vendeur») souhaite transférer la propriété juridique et économique d'une partie ou de la totalité de ses Titres, le Vendeur doit délivrer à chacun des autres associés (chacun, un «Autre Associé») une notification écrite lui faisant part de son intention de transférer ses parts (les «Titres de Vente ROFO») à toute personne (un «Tiers Acquéreur»), conformément aux dispositions de cet Article 9-3:
- (a) l'avis du Vendeur (un «Avis de Transfert ROFO») constitue une offre d'engager des négociations dans le but de réaliser la vente de Titres de Vente ROFO au Prix de Vente ROFO de Référence (tel que défini ci-après) aux Autres Associés, allouée dans chaque cas proportionnellement à la répartition de chaque Titre des Autres Associés pour la catégorie et le type de Titres correspondant;
- (b) les Autres Associés ont trente (30) jours à compter de la date de l'Avis ROFO pour communiquer une proposition écrite au Vendeur pour acquérir tous les Titres de Vente ROFO auxquels à été appliqué le Prix de Vente ROFO de Référence:
- (c) si dans la période de trente (30) jours à laquelle il est fait référence au sous-paragraphe (b), un Autre Associé communique une proposition écrite au Vendeur pour acquérir les Titres de Vente ROFO au prix proposé par cet Autre Associé pour les Titres de Vente ROFO alloués à cet Autre Associé dans son avis, ce prix, qui sera intégralement en espèces et spécifié par type et catégorie de Titres, sera le Prix de Vente ROFO de Référence. Une telle offre sera valable seulement si cette offre est irrévocable et contraignante et n'est pas soumise à des conditions suspensives (autres que des dispositions applicables du droit de la concurrence et du droit du travail) et n'est pas soumise à la réception de



déclarations et garanties (autres que relatives à la constitution régulière du Vendeur, la capacité du Vendeur à contracter et exécuter des obligations relatives au transfert en cause et au titre du Vendeur portant sur les Titres de Vente ROFO pertinents);

- (d) le Vendeur aura quatre vingt dix (90) jours pour accepter l'offre d'un Autre Associé d'acquérir les Titres de Vente ROFO concernés au Prix de Vente ROFO de Référence;
- (e) si le Vendeur accepte l'offre d'un Autre Associé d'acquérir les Titres de Vente ROFO au Prix de Vente ROFO de Référence, le Vendeur doit alors notifier à cet Autre Associé par écrit qu'il accepte l'offre, dès réception de cette notification, l'Autre Associé sera forcé d'acquérir les Titres de Vente ROFO concernés au Prix de Vente ROFO de Référence. Si un Autre Associé devient ainsi lié, l'exécution de la vente et de l'achat des Titres de Vente ROFO concernés doit avoir lieu dans un délai et à un endroit raisonnablement spécifiés par cet Autre Associé en donnant un avis par écrit au moins soixante douze (72) heures avant au Vendeur, ce délai et cet endroit devant être de dix (10) jours après la date à laquelle l'Autre Associé a donné au Vendeur son avis portant sur l'acceptation de son offre conformément à ce sous-paragraphe (e);
- (f) (et sans limiter le droit du Vendeur d'accepter l'offre de l'Autre Associé à tout moment au cours de la période de quatre vingt dix (90) jours à laquelle il est fait référence au sous-paragraphe (d)), le Vendeur a le droit de chercher à céder à un Tiers Acquéreur les Titres de Vente ROFO et s'engager à céder les Titres de Vente ROFO à un Tiers Acquéreur dans la période de quatre vingt dix (90) jours à laquelle il est fait référence au paragraphe (d), conformément aux stipulations suivantes du sous-paragraphe (f) et de l'Article 9-4 et l'Article 9-5 paragraphe (1):
 - (i) le prix proposé par le Tiers Acquéreur pour les Titres de Vente ROFO doit être intégralement payé en espèces;
- (ii) si le prix proposé par le Tiers Acquéreur n'est pas moins de cinq pour cent (5%) plus élevé que le Prix de Vente ROFO de Référence, le Vendeur a le droit de céder les Titres de Vente ROFO à ce Tiers Acquéreur au prix proposé par ce Tiers Acquéreur; ou
- (iii) si le prix proposé par le Tiers Acquéreur est moins de cinq pour cent (5%) plus élevé que le Prix de Vente ROFO de Référence, alors le Vendeur propose à nouveau, par avis écrit, de céder les Titres de Vente ROFO à l'(les) Autre(s) Associé(s) concerné(s) au même prix et sous les mêmes termes et conditions offerts par ce Tiers Acquéreur (et dans ce but, l'offre est considérée comme non soumise à des conditions suspensives (autres que des dispositions applicables du droit de la concurrence et du droit du travail) ni soumise à la réception de déclarations et garanties (autres que celles concernant la constitution régulière du Vendeur, la capacité du Vendeur à contracter et à exécuter des obligations relatives au transfert pertinent et au droit du Vendeur portant sur les Titres de Vente ROFO pertinents)). L'offre du Vendeur de céder les Titres de Vente ROFO à l'(les) Autre(s) Associé(s) conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii) doit rester ouverte à l'acceptation de l'(les) Autre(s) Associé(s) pendant une période de vingt (20) jours à compter de la date de la proposition du Vendeur. Si un Autre Associé donne au Vendeur un avis écrit de son acceptation de la proposition du Vendeur dans une période de vingt (20) jours à compter de la date de l'offre du Vendeur alors l'Autre Associé sera obligé d'acquérir les Titres de Vente ROFO et l'exécution la vente et l'achat des Titres de Vente ROFO devra avoir lieu dans un délai et à un endroit raisonnablement spécifiés par cet Autre Associé en donnant une notification par écrit au moins soixante-douze (72) heures avant au Vendeur, ce délai et cet endroit étant fixés à dix (10) jours après la date à laquelle l'Autre Associé a donné au Vendeur son avis portant sur l'acceptation de son offre conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii). Si un Autre Associé ne donne pas de notification écrite de son acceptation de la proposition d'acquérir les Titres de Vente ROFO concernés, conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii) dans les vingt (20) jours de l'offre du Vendeur, alors l'offre du Vendeur s'éteindra et le Vendeur, sans tenir compte de la période limite de quatre-vingt-dix (90) jours à laquelle il est fait référence dans ce sous-paragraphe (f) ait expiré ou non, doit être autorisé à céder les Titres de Vente ROFO à un Tiers Acquéreur au même prix et aux mêmes termes et conditions offerts par le Tiers Acquéreur immédiatement avant l'offre du Vendeur de céder les titres de Vente ROFO à l'(les) Autre(s) Associé(s) conformément à ce sousparagraphe (f)(iii);
- (g) si un Autre Associé ne communique pas au cours de la période de trente (30) jours à laquelle il est fait référence au paragraphe (b), une offre écrite au Vendeur pour acquérir les Titres de Vente ROFO, le Vendeur a le droit de chercher à céder à un Tiers Acquéreur les Titres de Vente ROFO et de s'engager à céder les Titres de Vente ROFO à n'importe quel prix et sous réserve de toutes conditions à un Tiers Acquéreur dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours après l'expiration de la période de trente (30) jours à laquelle il est fait référence dans le sous-paragraphe (b);
- (h) le Vendeur doit faire en sorte avant que et à la condition suspensive que tout transfert à un tiers des Titres de Vente ROFO ait lieu conformément à ce paragraphe (1), que (à moins qu'il n'en soit autrement convenu par écrit avec l'Autre Associé):
 - (i) le Tiers Acquéreur adhère à un certain pacte d'associés (s'il en existe) liant tous les associés entre eux;
- (ii) le Vendeur a transféré (ou fait en sorte qu'il y ait novation) à ce tiers le bénéfice de prêts (s'il en existe) pris par le Vendeur ou tout Affilié du Vendeur à la Société ou de tout membre du groupe de la Société, dans la même proportion que les Titres de Vente ROFO portent au nombre total de Titres du Vendeur avant la vente des Titres de Vente ROFO;
- (iii) le Vendeur aura remboursé à tous les membres du groupe de Sociétés concernée les prêts (s'il en existe) accordés par cette société au Vendeur ou tout Affilié du Vendeur, dans la même proportion que les Titres de Vente ROFO portent au nombre total de Titres du Vendeur avant la vente des Titres de Vente ROFO; et



- (iv) le Tiers Acquéreur aura soit fourni sa propre garantie, indemnité ou sûreté à la place de tout Soutien de l'Associé (le cas échéant) (lorsque tous Titres de Vente ROFO sont transférés) données par le Vendeur ou tout Affilié du Vendeur à toute personne concernant les obligations de tout membre du groupe de la Société, soit aura fourni aux Autres Associés et tout membre du groupe de la Société concerné une indemnité d'une manière et dans une forme raisonnablement satisfaisante aux Autres Associés et tout membre du groupe de la Société concerné contre toutes actions et pertes subies ou nées du défaut par le Vendeur ou tout membre de son groupe en lien avec le Soutien de l'Associé (le cas échéant); et
- (i) une fois délivré, un Avis de Transfert ROFO ne peut plus être annulé et ne peut pas être modifié sans le consentement écrit de l'(les) Autre(s) Associé(s). Un Avis de Transfert ROFO ne peut être donné par quiconque dans des circonstances dans lesquelles un Avis de Transfert Obligatoire a été donné conformément à l'Article 9-6 à l'encontre de cette personne et les procédures y afférentes et actions régies par l'Avis de Transfert Obligatoire (le cas échéant) n'ont pas été exécutées.
- (2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas à tout transfert effectué conformément à l'Article 9-2, paragraphes (a) à (d) (inclus).
 - (3) Pour l'application de l'Article 9-3, paragraphe (1) et de l'Article 9-4:
- (i) Agatha (Guernsey) Limited et toute autre personne Affiliée à Agatha (Guernsey) Limited (l'«Associé STAR»), sont traités comme un associé unique;
- (ii) SAI Holding S.à r.I., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS agissant en son nom propre mais dans sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et tout Affilié de SAI Holding S.à r.I. et STICHTING DEPOSTARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais dans sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (les «Associés PGGM») sont traités comme un associé unique; et
- (iii) chacun des autres associés (n'étant pas une personne listée dans le sous-paragraphe (i) ou une personne listée dans le sous-paragraphe (ii) est traité comme un associé unique,

et lorsaue:

- 1. il s'agit d'une personne mentionnée au paragraphe (3)(i) qui est le Vendeur, les Autres Associés sont les personnes mentionnées au paragraphe (3)(ii) (et n'incluent pas les personnes mentionnées au paragraphe (3)(iii)); et
- 2. il s'agit d'une personne mentionnée au paragraphe (3)(ii) qui est le Vendeur, les Autres Associés sont les personnes mentionnées au paragraphe (3)(i) (et n'incluent pas les personnes mentionnées au paragraphe (3)(iii)).
- Art. 9.4. Droit de Drag-along relatif à la cession de parts sociales. Dans le cas d'une proposition de vente de Titres de Vente ROFO par les Associés STAR à un Tiers Acquéreur conformément à l'Article 9-3 paragraphe (1) (f) et pourvu que le prix proposé par ce Tiers Acquéreur ne soit pas moins de cinq pour cent (5%) plus élevé que le Prix de Vente ROFO de Référence et que les Titres de Vente ROFO représentent tous les Titres détenus par les Associés STAR, Agatha (Guernsey) Limited a le droit de demander aux Associés PGGM et à toute autre personne devenant associé d'exercer tout droit de souscription ou de conversion (les «Vendeurs Obligés»), par avis donné à STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom mais dans sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et aux Vendeurs Obligés à tout instant avant la cession proposée (une «Notification de Drag Along»), de transférer (à la date du transfert par les Associés STAR des Titres de Vente ROFO, ainsi que cela puisse être spécifié par l'Associé STAR dans la Notification de Drag Along ou autrement) l'ensemble (et pas seulement une partie) de leurs Titres à ce Tiers Acquéreur dans des termes non moins favorables que ceux qui s'appliquent au transfert par l' Associé STAR et pourvu que l'offre soit entièrement en espèces et non soumise à des conditions suspensives (autres que des dispositions applicables du droit de la concurrence et du droit du travail) et n'est pas soumise à la réception de déclarations et garanties (autres que celles relatives à la constitution régulière du Vendeur, la capacité du Vendeur à contracter et exécuter des obligations relatives au transfert en cause et au droit du Vendeur portant sur les Titres de Vente ROFO). Les Associés PGGM ni aucun autre Associé ne peuvent être obligés de transférer leurs Titres conformément à l'Article 9-4 à moins que le transfert des Titres de Vente ROFO par l'Associé STAR n'ait lieu en même temps que ce transfert.

Art. 9.5. Droit de Tag-along relatif à la cession de parts.

(1) Dans le cas d'une proposition de cession de Titres de Vente ROFO par l' Associé STAR à un Tiers Acquéreur et pourvu que les Titres de Vente ROFO ne représentent pas moins de cinquante pour cent (50%) du total des Titres détenus globalement par l' Associé STAR, Agatha(Guernsey) Limited délivre au moins vingt (20) jours avant la date proposée, un avis à STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et chaque Associé PGGM leur notifiant la vente proposée et spécifiant avec des détails suffisants l'identité du Tiers Acquéreur (et le cas échéant) le bénéficiaire économique ultime de ce Tiers Acquéreur, le nombre de Titres proposés pour être transférés par l'Associé STAR à ce Tiers Acquéreur, le prix par catégorie et type de Titres et les autres termes et conditions applicables à ce transfert et la date de transfert proposée, y compris des copies de tout accord définitif disponible (un «Avis de Vente Tag»). Chaque Associé PGGM a le droit de demander par avis à Agatha (Guernsey) Limited, (un «Avis de Vente Tag à cet Associé



PGGM, le Tiers Acquéreur de faire une offre à l'Associé PGGM afin d'acquérir tous les Titres de l'Associé PGGM aux mêmes conditions (y compris le même prix par catégorie et type de Titres) que celles s'appliquant à la vente de Titres par les Associés STAR à ce Tiers Acquéreur (tel que notifié conformément à l'Avis de Vente Tag) et à la même date (l'«Offre de Tag PGGM»).

(2) Si un quelconque Associé PGGM donne un Avis de Tag Along à Agatha (Guernsey) Limited, les Associés STAR ne doivent pas être autorisés à réaliser un transfert de leurs Titres à ce Tiers Acquéreur à moins que le Transfert de ces Titres des Associés PGGM au Tiers Acquéreur dans les conditions requises en lien avec l'Offre de Tag PGGM se réalise en même temps que le transfert des Titres des Associés STAR.

Art. 9.6. Transfert obligatoire.

(1) Les mots et expressions suivants ont la signification suivante pour les besoins de cet Article 9-6:

Evénement, en lien avec tout Associé, a la signification suivante:

- (a) un transfert de Titres réalisé en violation de l'article 9-1, lorsque cette violation se poursuit sans qu'il y soit mis un terme pendant une durée de vingt (20) jours après notification donnée à cet associé par un autre associé demandant à ce qu'il soit mis un terme à cette violation;
- (b) l'associé devient insolvable ou incapable de rembourser ses dettes échues ou est placé en faillite ou lorsque insolvable ou en faillite spéciale s'entend ou propose d'entrer en toute réorganisation ou autre convention avec ses créanciers;
- (c) un créancier titulaire d'une sûreté prend légalement possession d'une partie significative des actifs de l'associé (et n'abandonne pas la possession dans les trente (30) jours à compter de la prise de possession) ou toute diligence est effectuée en lien avec la nomination d'un administrateur judiciaire, d'un liquidateur ou d'un administrateur et n'est pas déchargé, payé, retiré ou supprimé dans les quinze (15) jours;
- (d) un ordre est passé ou une résolution effective est prise ou toute autre procédure analogue est prise pour la liquidation de l'associé autre que par liquidation volontaire de membre seulement dans le but d'amalgamer ou reconstruire sur des termes précédemment approuvés par écrit par l'autre associé (dont l'approbation ne doit pas être retenue de manière déraisonnable ou retardée) et n'est pas déchargé, payé, retiré ou supprimé dans les quinze (15) jours;
- (e) l'associé cesse son activité, le paiement de ses dettes ou d'une catégorie de celles-ci, ou il est procédé à toute étape dans la mise en oeuvre d'une quelconque de ces mesures;
- (f) tout ou une grande partie des actifs de l'associé est soumis à la saisie, sous séquestre, réalisation ou processus similaire et cette procédure n'est pas terminée ou déchue dans les quinze (15) jours; ou
- (g) l'un quelconque des sujets auxquels il est fait référence dans les sous-paragraphes ci-dessus de cette définition de l'Evénement (autre que le sous-paragraphe (a)) qui se passe en lien avec toute société holding de l'associé;

Associé Evènement désigne l'associé qui a engagé ou subi un Evénement;

Options sur Titres désignent soit les Titres de l'Associé Evènement (lorsque l'Avis de Transfert Obligatoire nécessite qu'ils soient vendus) soit les Titres de l'Autre Associé (lorsque l'Avis de Transfert Obligatoire nécessite qu'ils soient achetés);

Autre Associé signifie:

- (a) lorsque l'Associé Evénement est l'Associé STAR, l'Autre Associé doit être STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et
 - (b) lorsque l'Associé Evénement est un Associé PGGM, l'Autre Associé doit être Agatha (Guernsey) Limited; et
- (c) lorsque l'Associé Evénement est un autre associé (autre qu'un Associé STAR ou un Associé PGGM), l'Autre Associé doit être Agatha (Guernsey) Limited et STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (agissant ensemble); et

Prix de Transfert signifie:

- (a) la valeur des Options sur Titres tels qu'acceptés par écrit par l'Associé Evénement et l'Autre Associé; ou
- (b) en l'absence d'un contrat, la Juste Valeur de Marché déterminée conformément et selon les principes définis à l'Article 9-7.
 - (2) Lorsqu'un Evénement survient:
- (a) l'Associé Evénement doit donner immédiatement avis par écrit de l'Evénement à l'Autre Associé en lui transmettant tous les détails de cet Evénement: et
- (b) l'Autre Associé a le droit, de manière complètement discrétionnaire, peu importe que l'Associé Evénement ait ou non respecté la clause (a) et sans préjudice de tout autre droit et dédommagement auquel il aurait droit, de délivrer un avis écrit (un «Avis de Transfert Obligatoire») à l'Associé Evénement à tout moment jusqu'à (et y compris) la date qui intervient quinze (15) jours après la date de réception de l'avis de survenance de l'Evénement en cause délivré par l'Associé Evénement conformément au paragraphe (a) ci-dessus.
- (3) Un Avis de Transfert Obligatoire implique que l'Associé Evénement vende la totalité (et pas seulement une partie) de ses Titres à l'Autre Associé au Prix de Transfert.



- (4) A la suite de l'envoi de l'Avis de Transfert Obligatoire, les Associés doivent mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour se mettre d'accord sur le Prix de Transfert. Si les Associés ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le Prix de Transfert dans les quinze (15) jours de l'envoi de l'Avis de Transfert Obligatoire, les dispositions de l'Article 9-7 s'appliqueront quant à la détermination de la Juste Valeur de Marché (et en conséquence au Prix de Transfert).
- (5) Sauf retrait de l'Avis de Transfert Obligatoire du paragraphe (7), la vente et l'achat des Options sur Titres doivent être réalisées à un moment et en un lieu spécifiés par l'Autre Associé agissant raisonnablement par un avis écrit préalable d'au moins soixante-douze (72) heures à l'Associé Evénement dix (10) jours après la date à laquelle le Prix de Transfert est accepté ou déterminé (le cas échéant).
- (6) Si les Auditeurs ou un expert indépendant sont requis pour déterminer la Juste Valeur de Marché conformément à l'Article 9-7, les honoraires et dépenses des Auditeurs ou de l'expert indépendant seront supportés par l'Associé Evénement
- (7) Conformément aux dispositions de ce paragraphe (7), un Avis de Transfert Obligatoire une fois émis ne peut plus être annulé. Si les Auditeurs ou un expert indépendant sont requis pour déterminer la Juste Valeur de Marché, conformément à l'Article 9-7, et la déterminent ainsi, l'Autre Associé peut annuler l'Avis de Transfert Obligatoire dans les cinq (5) jours de cette détermination. Si l'Avis de Transfert Obligatoire est annulé dans ces circonstances, aucun Avis de Transfert Obligatoire ne peut être émis en lien avec les circonstances concernant l'Evénement en cause, mais ne doit pas empêcher l'émission d'un ou plusieurs Avis de Transfert Obligatoire relatif(s) à toutes autres circonstances comprenant un Evénement.

Art. 9.7. Détermination de la Juste Valeur de Marché.

- (1) Si les associés ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le Prix de Transfert dans les quinze (15) jours de l'émission d'un Avis de Transfert Obligatoire, les dispositions de cet Article 9-7 s'appliquent pour la détermination de la Juste Valeur de Marché (et par conséquent au Prix de Transfert). Les mots et expressions définis à l'Article 9-6 ont la même signification que dans cet Article 9-7.
- (2) La Juste Valeur de Marché est déterminée conformément à cet article 9-7 soit par les Auditeurs (si chacun des Associés donne son accord par écrit) ou par un expert indépendant nommé contractuellement par les associés.
- (3) Si les associés ne parviennent pas à se mettre d'accord dans les quinze (15) jours suivant l'émission de l'Avis de Transfert Obligatoire où les Auditeurs déterminent la Juste Valeur de Marché, ou dans les trente (30) jours suivant l'émission de l'Avis de Transfert Obligatoire, sur l'identité d'un expert indépendant, l'Acquéreur fournit au Vendeur une liste d'au moins trois (3) experts indépendants, parmi lesquels au moins un doit être l'une des "big four" des sociétés d'expertise comptable internationalement reconnues. Le Vendeur, dont la décision doit être finale et engageante, choisit un (1) expert indépendant de cette liste pour déterminer et certifier le montant considéré par cet expert comme étant la Juste Valeur de Marché.
- (4) Les Auditeurs (s'ils sont agréés par les associés) ou l'expert indépendant choisi ou nommé (dans tous les cas, l'«Evaluateur») doit recevoir pour mission de certifier par écrit dans les vingt (20) jours de sa nomination la Juste Valeur de Marché.
- (5) Le calcul de la Juste Valeur de Marché est basé sur la vente de tous les Titres et de tous les crédits fournis à la Société (le cas échéant), pour des considérations pécuniaires pour une transaction de gré à gré entre un acheteur consentant et un vendeur consentant sur la base de critères acceptés par les associés.»

« Art. 12. Gérance.

- (1) La Société est gérée par un ou plusieurs gérants (les «Gérants»). Si plusieurs Gérants ont été nommés, ils forment ensemble un conseil de Gérance (le «Conseil de Gérance»). Les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés.
- (2) Le(s) Gérant(s) sont nommés, révoqués et remplacés par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée par des associés détenant plus de la moitié du capital social, pourvu que:
- (i) Conformément au sous-paragraphe (iv), tant qu' Agatha (Guernsey) Limited et toute autre personne Affiliée à Agatha (Guernsey) Limited détient toute part, ils ont le droit de nommer trois (3) Gérants au Conseil (les "Gérants STAR") et de recommander aux associés de révoquer et remplacer tout Gérant STAR. Pour autant qu'ils aient nommé trois (3) Gérants au Conseil, au moins deux (2) des Gérants STAR doivent être résidents permanents de Luxembourg. Tant qu'ils ne nomment qu'un (1) ou deux (2) Gérants au Conseil, au moins un (1) des Gérants STAR doit être résident permanent de Luxembourg.
- (ii) Conformément au sous-paragraphe (iv), tant que SAI Holding S.à r.l., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRA-STRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et toute personne Affiliée de SAI Holding S.à.r.l. et STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 détient toute part sociale, ils ont le droit de nommer deux (2) Gérants au Conseil (les "Gérants PGGM") et de recommander aux associés de révoquer et remplacer tout Gérant PGGM. Dès lors qu'ils nomment deux (2) Gérants au Conseil de Gérance, au moins un (1) des Gérants PGGM doit être résident permanent de Luxembourg.
- (iii) Tout Gérant qui n'est pas résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant A et tout Gérant qui est résident Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant B. Tout Gérant STAR qui n'est pas résident de Luxembourg



doit être nommé en tant que Gérant A STAR et tout Gérant STAR qui est résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant B STAR. Tout Gérant PGGM qui n'est pas résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant A PGGM et tout Gérant PGGM qui est résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant B PGGM.

- (iv) Les personnes listées au paragraphe (2) (i) et (ii) perdent le droit de nommer:
- (i) un (1) Gérant au Conseil si leur pourcentage total des parts dans la Société descend en dessous d'au moins vingt pour cent (20%) du total des parts de la Société mais moins de quarante pour cent (40%) du total des parts de la Société;
- (ii) deux (2) Gérants du Conseil si leur pourcentage total des parts dans la Société et celui de leurs Affiliés descend en-dessous d'au moins quarante pour cent (40%) du total des parts de la Société mais moins de soixante pour cent (60%) du total des parts dans la Société; et/ou
- (iii) trois (3) Gérants du Conseil si leur pourcentage total des parts dans la Société et celui de leurs Affiliés descend en-dessous d'au moins soixante pour cent (60%) du total des parts de la Société mais moins de quatre vingt pour cent (80%) du total des parts dans la Société.
 - (3) Les Gérants peuvent être révoqués et remplacés à tout moment et ad nutum (sans raison).
- (4) En traitant avec des tiers, le(s) Gérant(s) aura (auront) le pouvoir d'agir au nom et dans les intérêts de la Société en toutes circonstances et de mettre en oeuvre et d'approuver tous les actes et opérations qui entrent dans l'objet social de la Société pourvu que les dispositions de l'Article 12 aient été respectées. Tous pouvoirs qui n'ont pas été expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés relève du pouvoir du Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.
- (5) Le président du Conseil de Gérance (le cas échéant) est choisi parmi les Gérants STAR et n'a pas de droit de vote prépondérant. Le président du Conseil de Gérance préside toute réunion du Conseil de Gérance et toute assemblée générale des associés de la Société. En son absence, la réunion en cause est présidée par un président pro tempore, qui est nommé parmi les Gérants STAR.
 - (6) A moins qu'il n'en soit décidé autrement par le Conseil de Gérance:
- (i) les réunions du Conseil de Gérance ont lieu à Luxembourg au moins une fois tous les quatre (4) mois et le président du Conseil de Gérance convoque les réunions du Conseil de Gérance conformément cet article 12 (6);
- (ii) chaque Gérant doit recevoir la convocation écrite au moins sept (7) Jours Ouvrés avant chaque réunion. Abstraction faite de ce qui précède, une réunion du Conseil de Gérance peut être tenue sans convocation préalable de sept (7) Jours Ouvrés:
- (a) si de l'avis d'un Gérant les intérêts de la Société, de tout autre membre du groupe de la Société, de LuxCo ou tout autre membre du groupe de LuxCo sont de manière raisonnable potentiellement affectés si l'objet de la transaction n'est pas traité comme sujet urgent à cette réunion, et cette réunion doit être raisonnablement convoquée au vu des circonstances, pourvu que la convocation soit donnée avant l'heure prévue pour la réunion dans la forme prévue et par le biais de câble, télégramme, télex, courrier électronique ou fax à chaque Gérant;
- (b) avec le consentement de tous les Gérants par écrit (par câble, télégramme, télex, courrier électronique ou fax); ou
- (c) autrement, chacun des Gérants participe à la réunion (en personne ou représenté par procuration) et déclare à cette réunion que la nécessaire notification de l'ordre du jour a été donnée;
- (iii) un ordre du jour pour une réunion spécifiant toutes les résolutions proposées et les affaires à exécuter à cette réunion et des copies de tout papier support approprié sont envoyées à chaque Gérant au moins cinq (5) Jours Ouvrés avant la date de chaque réunion (ou, si plus tard, à la date à laquelle la réunion en cause est tenue conformément aux paragraphes (6)(ii)(a) à (6)(ii)(c)). Aucune résolution n'est proposée ou transaction exécutée à une réunion à moins qu'elle ait été spécifiée dans la convocation à cette réunion, sauf s'il y a été consenti par écrit par tous les Gérants ou si tous les Gérants participent à la réunion (en personne ou représentés par procuration) et déclarent à cette réunion que la nécessaire notification de l'ordre du jour a été donnée;
- (iv) les réunions du Conseil de Gérance seront tenues à Luxembourg (avec les Gérants présents (ou représentés par procuration)) et se déroulent en anglais et les Gérants peuvent participer à un Conseil de Gérance par conférence téléphonique (ou moyen de communication similaire permettant à tous les participants de cette réunion de communiquer avec tout le monde et d'entendre tout le monde). La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens sont équivalentes à la participation en personne à cette réunion ou à la tenue d'une réunion en personne;
- (v) les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil de Gérance rédigés en Anglais et signés par le Président du Conseil de Gérance ou, en l'absence du président du Conseil de Gérance, par le président de la réunion, sont envoyés à chaque Gérant au maximum dix (10) Jours Ouvrés après la réunion en cause;
- (vi) des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui peuvent être produits dans des procédures judiciaires ou autres sont signés par tout Gérant A STAR et tout Gérant A PGGM agissant ensemble;
- (vii) le Conseil de Gérance peut aussi passer à l'unanimité des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires de manière circulaire en exprimant son approbation par écrit, câble ou fax ou tout autre moyen de communication similaire. La totalité des documents circulés dûment exécutés constituent la preuve de la résolution.
- (7) Sous réserve du paragraphe (10), le quorum nécessaire à la gérance des affaires à toute réunion du Conseil de Gérance est d'au moins deux (2) Gérants, incluant un (1) Gérant A STAR, sauf:



- (i) dans le cas où un ou plusieurs Gérants ont un Conflit d'Intérêt Personnel, le quorum est alors de la majorité des Gérants qui n'ont pas de Conflit d'Intérêt Personnel en lien avec le sujet à ce moment-là; et
- (ii) dans le cas où tous les Gérants A STAR ne comptent pas dans le quorum pour la réunion en cause en raison d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou bien s'il n'y a pas de Gérant A STAR, auquel cas le quorum ne nécessite pas la présence de Gérant A STAR.
- (8) Si dans l'heure et demie qui suit l'heure prévue pour la réunion du Conseil de Gérance le quorum n'est pas atteint, la réunion est ajournée au même jour de la semaine suivante (ou si ce jour n'est pas un Jour Ouvré au Jour Ouvré suivant) à la même heure et au même endroit (les convocations dues et l'ordre du jour de cette réunion conformément au paragraphe (6) sont considérés comme donnés pour la réunion ajournée à la date à laquelle cette convocation et cet ordre du jour ont été dûment donnés conformément au paragraphe 6(c) pour la réunion initiale)).
- (9) Conformément au paragraphe (10), toute décision du Conseil de Gérance proposée à toute réunion du Conseil de Gérance n'est efficace que si elle est votée à la majorité simple des votes des Gérants (y compris un Gérant A STAR, à moins que tous les Gérants A STAR ne puissent pas voter du fait d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou de l'absence de Gérant A STAR, auquel cas les votes des Gérants A STAR ne sont pas nécessaires) présents en personne ou représentés par procuration et ayant droit de voter à l'assemblée en cause.
- (10) Aucun des sujets soulevés aux points (i) à (xiii) ci-dessous ne doit être entrepris sans l'approbation d'un Gérant A STAR ou, si tous les Gérants A STAR ne peuvent pas voter à cause d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou s'il n'y a pas de Gérant A STAR, le consentement de l'Associé STAR, et l'approbation d'un Gérant A PGGM ou, si tous les Gérants A PGGM ne peuvent pas voter à cause d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou s'il n'y a pas de Gérant A PGGM, le consentement de STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010:
- (i) La naissance de dette (y compris l'émission d'instruments de prêt participatifs) ou la création de sûretés par la Société ou tout autre membre du groupe;
 - (ii) Tout changement dans la nature de l'activité de la Société ou de tout autre membre de son groupe;
- (iii) Toute acquisition d'actifs ou de titres de toute entreprise autre que le groupe de LuxCo par la Société ou tout autre membre du groupe de la Société;
 - (iv) Toute modification des documents de constitution de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (v) Tout changement ou toute modification des droits attachés au capital de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (vi) Tout changement de résidence fiscale ou de structure fiscale de tout membre du groupe de la Société (y compris tout changement de la juridiction du siège social de ces sociétés), excepté la Société;
- (vii) L'engagement dans (ou la modification de) toute forme de relation contractuelle ou de convention: (A) entre les parties liées à un associé d'une part et tout actionnaire du groupe de cet associé d'autre part et liés à la Société ou tout autre membre du groupe de la Société (B) entre la Société ou tout autre membre du groupe de la Société d'une part et tout membre du groupe de l'associé d'autre part; ou (C) lorsque la Société ou tout autre membre du groupe de la Société confère un bénéfice à tout membre du groupe d'un associé;
- (viii) La dissolution volontaire (ou la présentation de toute requête ou le vote de toute résolution pour la dissolution volontaire), liquidation, dissolution, administration ou réorganisation par le biais d'un accord volontaire ou d'une procédure amiable ou toute procédure judiciaire analogue dans toute juridiction de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (ix) Le commencement ou la mise en place de toute procédure ou arbitrage, médiation ou procédure réglementaire, administrative ou criminelle ou enquête impliquant la Société ou tout autre membre du groupe de la Société, dans chaque cas si le montant de l'action ou de la demande implique une somme dépassant €5 millions;
- (x) Toute nouvelle émission de parts ou d'instruments ou autres titres par tout membre du groupe de la Société ou la création d'options ou droits de souscription ou d'acquisition d'actions, d'instruments ou autres titres par tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
 - (xi) Toute cotation de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (xii) Conformément à tout droit en lien avec la vente et le transfert de parts à tout membre du groupe de LuxCo (y compris pour éviter tout doute lié à l'exercice de leur première offre publique forcée ou clause de drag along), la vente et le transfert de parts détenues par la Société dans le groupe de LuxCo; et
 - (xiii) Tout accord, conditionnel ou autre, de traiter tous les sujets des sous-paragraphes (i) à (xii) ci-dessus.
- (11) Chaque Gérant a le droit de donner procuration par écrit à tout autre Gérant pour agir à une réunion du Conseil de Gérance (et aucun Gérant n'est limité dans le nombre de procurations qu'il peut détenir et en vertu desquelles il vote), une copie de la nomination étant donc une preuve suffisante. Une procuration d'un Gérant nommé conformément à ce paragraphe (11) lui donne le droit de participer et voter, et de renoncer à toute formalité de convocation afférentes à la réunion relative à sa nomination à laquelle le Gérant qui lui donne procuration n'est pas présent en personne, et généralement dans l'absence de son délégant de faire toutes choses que son délégant est autorisé ou a le pouvoir de faire à cette réunion. Un Gérant qui a été ainsi nommé par procuration d'un autre Gérant a, à la réunion à laquelle sa procuration fait référence, en l'absence de son délégant, le droit:



- (i) de voter séparément au nom de son délégant en plus de son propre vote; et
- (ii) d'être compté comme faisant partie du quorum du Conseil de Gérance pour son propre compte et pour celui du Gérant pour lequel il est le délégué.
 - Un Gérant est considéré comme présent à une réunion si son délégué est présent à cette réunion.
- (12) Sous réserve du paragraphe (13), si un Gérant est, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement intéressé par une transaction ou un accord avec la Société ou tout autre membre du groupe de la Société, il doit déclarer la nature et l'étendue de cet intérêt aux autres Gérants avant que le membre en cause du groupe de la Société n'entre dans la transaction ou l'accord comme partie et, lorsque il a fait ceci, excepté dans le cas où un Gérant a un Conflit d'Intérêt Personnel, le Gérant a le droit de voter (et est compté dans le quorum de toute réunion) sur ce sujet. Concernant un sujet ou une résolution pour laquelle un Gérant a un Conflit d'Intérêt Personnel, ce Gérant ne peut participer à la réunion ni aux débats liés au sujet ou résolutions en cause ni voter sur de tels sujets ou résolutions et les associés sont informés du problème à leur prochaine réunion.
 - (13) Un Gérant n'est pas obligé de déclarer un intérêt:
 - (i) s'il ne peut pas raisonnablement être considéré comme donnant naissance à un conflit d'intérêt; ou
- (ii) si les autres Gérants en sont déjà informés (et dans ce but, les autres Gérants sont traités comme informés de tout ce qu'ils peuvent raisonnablement savoir).
- (14) Aucune personne nommée Gérant n'a le droit de recevoir de rémunération de la Société pour agir à ce titre. Abstraction faite de ce qui a précédé, la Société doit rembourser toute dépense raisonnable due à un Gérant en lien avec son activité de Gérant.
- (15) Tant que les personnes listées au paragraphe (2)(i) détiennent des parts, elles ont le droit de nommer un (1) observateur pour participer aux réunions du Conseil de Gérance et à tout comité du Conseil de Gérance.
- (16) Tant que les personnes listées au paragraphe (2)(ii) détiennent des parts, elles ont le droit de nommer un (1) observateur pour participer aux réunions du Conseil de Gérance et à tout comité du Conseil de Gérance.
- (17) Tout observateur nommé conformément aux paragraphes (15) à (16) a le droit de recevoir une convocation et de voir tous les documents considérés à la réunion du Conseil de Gérance en cause et à la réunion du comité du Conseil de Gérance en cause (le cas échéant) et de recevoir des copies de ces documents au même moment que les Gérants ou les membres du comité en cause (le cas échéant) et de parler mais pas de voter ou de faire partie du décompte du quorum à la réunion en cause. L'observateur est lié par les mêmes devoirs de confidentialité que ceux auxquels les Gérants et les membres du comité du Conseil de Gérance en cause sont soumis.
- (18) Le Conseil de Gérance peut, dans la mesure permise par la loi, déléguer certains des pouvoirs qui lui sont conférés conformément aux statuts à un comité constitué de toute personne ou à des personnes que le Conseil de Gérance désigne sur tout sujet et dans les termes et conditions qu'il considère satisfaisants. Un tel comité doit inclure au moins un (1) représentant de chacune des personnes listées au paragraphe (2)(i) et (2)(ii) (si nécessaire).
- (19) La Société est liée par la seule signature de son Gérant unique et, en cas de pluralité de Gérants, par la signature jointe de deux (2) Gérants, dont l'un (1) est Gérant STAR et l'autre est Gérant PGGM.»
- « Art. 13. Responsabilité du (des) Gérant(s). Le Gérant ou les Gérants (le cas échéant) n'est (ne sont) pas personnellement responsable(s) du fait de son (leur) activité de tout engagement valablement pris par celui (ceux)-ci au nom de la Société.»
- « Art. 15. Droits de vote des Associés, quorum et majorité. L'associé unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé a des droits de vote proportionnels à sa participation. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions pour modifier les statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité en nombre des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société et la nationalité de la Société ne peut être changée que par un vote à l'unanimité, conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Nonobstant le paragraphe précédent, aucun des sujets soulevés aux points (i) à (ix) ci-dessous ne doit être entrepris sans le consentement de chacun des Agatha (Guernsey) Limited et PGGM Infrastructure:

- (i) Tout changement de nature de l'activité de la Société;
- (ii) Toute modification des statuts;
- (iii) Tout changement ou variation apportée aux droits attachés au capital de la Société;
- (iv) L'approbation des comptes annuels de la Société;
- (v) Tout changement de résidence fiscale ou de structure fiscale de la Société (y compris tout changement de juridiction du siège social de la Société);
- (vi) La dissolution volontaire (ou la présentation de toute requête ou le vote de toute résolution pour la dissolution volontaire), liquidation, dissolution, administration ou réorganisation par le biais d'un concordat volontaire ou d'un concordat ou tout autre procédure analogue dans toute juridiction à laquelle appartient la Société;



- (vii) Toute nouvelle émission de Parts Sociales ou autres titres par la Société ou la création d'options ou de droits de souscription pour acquérir des Parts Sociales ou d'autre titres par la Société;
 - (viii) Toute cotation de la Société; et
- (ix) Tout accord, conditionnel ou autre, de faire l'un quelconque des points soulevés dans les sous-paragraphes (i) à (viii) ci-dessus.»
- « **Art. 18. Distributions.** Cinq pour cent (5%) du bénéfice net doit être placé sur le compte de la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque le montant de cette réserve s'élève à dix pour cent (10%) du Capital social de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base des états financiers préparés par le Gérant ou, le cas échéant, le conseil de Gérance, qui attestent des fonds suffisants disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et de la réserve distribuable mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale.

Le bénéfice de l'exercice doit être distribué aux associés (proportionnellement comme s'ils constituaient une seule classe de parts sociales) (i) au pro rata en fonction des parts sociales qu'ils détiennent respectivement et (ii) en fonction des droits accordés par ces statuts, tout particulièrement concernant l'allocation de toute produits aux Parts Sociales Cap et aux Parts Sociales Inc conformément à l'article 7.»

« Art. 19. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, quelque soit le motif et le moment, la liquidation sera mise en oeuvre par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, qui donnera pouvoirs et rémunérera le(s) liquidateur(s).

Toute recette née d'une dissolution ou d'une liquidation de la Société doit avoir lieu de la façon suivante:

premièrement, dans la mesure nécessaire, par le remboursement des dettes envers des tiers et le paiement de tout coût et dépense nés en lien avec la transaction respective, y compris (mais pas uniquement) les coûts juridiques et de conseil, coûts de banque d'investissement, coûts de d'engagements, hormis les frais, par ex. les frais de gestion ou de restructuration, à un associé;

deuxièmement, dans la mesure nécessaire, par le paiement des intérêts et le remboursement du montant des prêts participatifs (le cas échéant), dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore réalisés;

troisièmement, aux associés (proportionnellement comme s'ils constituaient une seule catégorie de Parts Sociales) (i) au pro rata en fonction des parts qu'ils détiennent respectivement et (ii) en fonction des droits accordés par ces statuts, tout particulièrement concernant l'allocation de toute recette aux Parts Cap et aux Parts Inc conformément à l'article 7.»

« **Art. 21. Conformité aux Statuts et à la loi.** Il est fait référence aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales pour tout sujet pour lequel aucune stipulation précise n'est faite dans ces statuts.

Si une disposition des Statuts à tout moment entre en conflit avec les stipulations d'un certain pacte d'associés (s'il en est) liant entre eux tous les Associés, les stipulations de ce pacte d'associés (s'il en est) prévalent.»

- « Art. 22. Définitions. Affilié en relation avec un associé signifie:
- (a) chaque membre du groupe de l'associé (autre que l'associé lui-même);
- (b) toute personne qui administre, gère régulièrement ou conseille sur un ou plusieurs actifs de l'associé;
- (c) toute société, tout fonds (y compris fonds d'investissement, trusts de placement, fonds de placement et organismes de placement collectif) ou compagnie, dont les actifs sont régulièrement administrés, gérés ou financés (seul ou conjointement avec d'autres) par cet associé ou son successeur ou tout membre du groupe de l'associé;
- (c) toute société, tout fonds (y compris fonds d'investissement, trusts de placement, fonds de placement et organismes de placement collectif) ou compagnie, dont les actifs sont régulièrement administrés, gérés ou financés (seul ou conjointement avec d'autres) par le même gérant, conseil ou sponsor en tant qu'associé; et/ou
 - (d) toute personne qui contrôle, est contrôlée par ou qui contrôle conjointement avec l'associé.

Auditeurs désigne les auditeurs (le cas échéant) nommés régulièrement par la Société conformément à l'Article 20.

Jour Ouvré signifie n'importe quel jour, excepté le samedi ou le dimanche, d'ouverture normale des banques à Luxembourg.

LuxCo désigne Eversholt Investment Group (Luxembourg) S.à.r.l. une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 156.116 et dont le siège social est au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Conflit d'Intérêt Personnel d'un Gérant correspond à tout intérêt de ce Gérant qui est un intérêt personnel opposé à l'intérêt de la Société ou de tout autre membre du groupe de la Société et pour éviter tout doute, (i) tout intérêt qu'un Gérant puisse avoir en relation avec l'investissement dans Eversholt Investment Group S.C.S. ou (ii) tout intérêt du Gérant né de sa seule nomination en tant que Gérant ou par la tenue de tout poste ou emploi ou tout autre relation contractuelle avec une autre personne liée à l'affaire (ou à un Affilié de cette personne ou lié à celle-ci) quels que soient les conflits



d'intérêts de cette autre personne avec la Société ou tout autre membre du groupe de la Société n'est pas un Conflit d'Intérêt Personnel.

Support de l'Associé désigne les stipulations de toute garantie, indemnité ou autre assurance ou sûreté (le cas échéant) qui peuvent être requises concernant l'endettement ou autres obligations de la Société et/ou tout autre membre du groupe de la Société.»

5. Constat de la démission de M. Michael John Williams et de Mme Johanna Dirkje Martina van Oort de leurs postes de gérants de la Société, requalification des gérants de la Société et nomination de M. Han Claessens et M. Kees-Jan Avis comme nouveaux gérant de la Société pour une durée illimitée.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises.

Première résolution

Il a été décidé de modifier la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société de douze mille Livres Sterling (12.000 GBP) à un Livre Sterling (1,00 GBP) afin que le capital social de la Société soit représenté par douze mille (12.000) parts d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1,00 GBP) chacune.

Deuxième résolution

Il a été décidé de restructurer le capital social émis de la Société de la façon suivante.

Il a été décidé de créer quatre (4) classes différentes de parts, soit les catégories A1, A2, B1 et B2 et de déterminer les droits et obligations y afférents en modifiant les statuts de la manière décrite ci-dessous à la quatrième résolution.

Il a été décidé de reclasser toutes les 12.000 parts sociales émises de la Société en 12.000 parts sociales de catégorie A1:

Il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatrevingt-huit mille Livres Sterling (88.000 GBP),

d'actuellement douze mille livres Sterling (12.000 GBP) à cent milles livres Sterling (100.000 GBP),

par la création et l'émission d'un total de quatre-vingt-huit mille (88.000) parts sociales (les "Nouvelles Parts Sociales") de quatre (4) différentes catégories dont treize milles (13.000) parts sociales de catégorie A1, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie A2, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie B2 d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1,00 GBP) chacune pour un prix de souscription d'un montant total de quatre-vingt-huit mille livres Sterling (88.000 GBP) (le "Prix de Souscription").

Les Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites par les personnes suivantes (les "Souscripteurs"):

- Agatha (Guernsey) Limited, une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de Guernesey, ayant son siège social à PO Box 86 Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey GY1 3ED, Guernesey, et immatriculée auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 53006; et
- SAI Holding S.à.r. I., une Société à responsabilité limitée, constituée en vertu des lois du luxembourgeoises, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 157.178;

dans les proportions décrites ci-dessous conformément aux actes de souscription qui ont été paraphés par les parties qui comparaissent et le notaire soussigné, et resteront annexées à ce document pour être enregistré avec lui auprès des autorités.

Souscripteur	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	Prix de Souscription (GBP)
Agatha (Guernsey) Limited	43.512 Nouvelles Parts Sociales - 1.878 A1	43.512 GBP
	- 13.878 A2	
	- 13.878 B1	
	- 13.878 B2	
SAI Holding S.à r.l	44.488 Nouvelles Parts Sociales	44.488 GBP
-	- 11.122 A1	
	- 11.122 A2	
	- 11.122 B1	
	- 11.122 B2	
Total	88.000 Nouvelles Parts Sociales	88.000 GBP

Les quatre-vingt-huit mille (88.000) Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites au Prix de Souscription et payées par les Souscripteurs par apport en numéraire.

La preuve du paiement des Nouvelles Parts Sociales a été donnée au notaire soussigné.

En conséquence de l'augmentation de capital ci-dessus, il a été décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-avant:



- « Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à cent mille Livres Sterling (100.000 GBP) représenté par cent mille (100.000) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'une Livre Sterling (1,00 GBP) et divisé en:
 - (i) vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie A1;
 - (ii) vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie A2;
 - (iii) vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie B1; et
 - (iv) vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de catégorie B2; avec les droits et obligations fixés dans les présents statuts.»

Troisième résolution

Il est constaté et approuvé par l'Associé Unique que le nouvel associé conformément au point 2 de l'ordre du jour est inscrit sur la liste de présence afin de participer à l'assemblée générale extraordinaire et voter sur les points restant à l'ordre du jour.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de modifier les articles 6, 7, 12, 13, 15, 18, 19 et 21 des statuts de la Société et d'insérer les nouveaux articles 9-1 à 9-7 et l'article 22 aux statuts de la Société, de sorte qu'ils se lisent comme suit:

« Art. 6. Modifications du capital social. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'Associé Unique ou par décision de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 de ces statuts.

Le capital social de la Société peut être réduit à tout moment par l'annulation et le rachat des parts sociales y compris l'annulation d'une ou plusieurs catégories entières de parts sociales par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette(ces) catégorie(s). Tous rachats et annulations de catégories de Parts Sociales doivent être effectués avec l'approbation de l'assemblée générale des associés, à condition que de ces annulations et rachats de catégories de parts sociales soient par rapport aux parts sociales effectués dans l'ordre suivant:

- (i) d'abord les parts sociales de catégorie B1 et les parts sociales de catégorie B2 toutes ayant égalité de rang comme s'il s'agissait d'une seule catégorie de parts sociales;
- (ii) puis les parts sociales de catégorie A1 et les parts sociales de catégorie A2 toutes ayant égalité de rang comme s'il s'agissait d'une seule catégorie de parts sociales;

et prennent en considération les droits respectifs des parts sociales Cap et les parts sociales Inc (tel que défini à l'article 7).»

« Art. 7. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne à son propriétaire des droits aux bénéfices et avoirs de la Société tel que décrit ci-après.

Les parts sociales des catégories A1 et B1 doivent être désignées en tant que "Parts Sociales Inc" et les parts sociales des catégories A2 et B2 doivent être désignées en tant que "Parts Sociales Cap".

En cas de distribution des produits réalisés par la Société, y compris tous produits provenant de la vente de toutes filiales directes ou indirectes de la Société ou le remboursement de prêts (le cas échéant) à la Société, (i) les Parts Sociales Cap ne donneront droit qu'au montant représentant des profits imposables en lien avec l'investissement de la Société dans Eversholt Investment Group S.C.S. y compris l'une quelconque de ses filiales directes ou indirectes (les "Profits Imposables") et (ii) les Parts Sociales Inc donneront droit à tout montant autre que des Profits Imposables perçus par la Société, diminués de tous coûts et taxes y afférents.»

« Art. 9.1. Interdiction des transferts de parts sociales.

- (1) A moins que ces statuts ne le permettent et en fonction des dispositions éventuelles d'un pacte d'associés (le cas échéant) liant les associés entre eux, l'associé ou les associés ne doi(ven)t pas:
- (i) hypothéquer (par le biais d'une charge fixe ou flottante) (fixed or floating charge), gager ou autrement donner à titre de sûreté ou laisser prendre à titre de sûreté son titre juridique ou économique sur tout ou partie de ses parts sociales;
- (ii) vendre, transférer ou disposer autrement de tout ou partie de ses parts sociales ou de titre juridique ou économique ou transférer ou prétendre négocier ces parts sociales ou une participation y afférent;
 - (iii) contracter un engagement relatif aux droits de vote attachés à la totalité ou une partie de ses parts sociales;
- (iv) contracter tout autre engagement ou arrangement (y compris, sans limitation, une participation ou dérivé) ayant un effet économique substantiellement similaire à ce qui précède concernant tout ou partie de ses parts sociales;
- (v) sauf stipulation contraire qui pourrait être contenue dans un pacte d'associés quelconque (le cas échéant) liant tous les associés, transférer tout type de parts sociales et d'instruments de dette (s'il en est) émis par la Société (les parts sociales et de tels instruments étant désignés ensemble les "Titres") sans transférer simultanément au même cessionnaire dans la même transaction, la même proportion de chacun et des autres types de Titre détenus par cet Associé;
 - (vi) accepter avec ou sans condition de faire l'un des actes précités,
- (chaque point (i) à (vi) (inclus) concernant ci-dessus un «transfert») autre que, dans chaque cas, avec l'accord écrit des autres associés ou conformément à un certain pacte d'associés (le cas échéant) liant entre eux tous les associés.



- (2) Aucune part sociale ne peut être transférée à une quelconque personne qui n'est pas partie à un certain pacte d'associés (s'il en existe) liant tous les associés à moins et jusqu'à ce que cette partie y ait adhéré.
- (3) Si l'un quelconque des associés prétend transférer l'une quelconque de ses parts sociales ou l'un quelconque de ses titres juridiques ou économique contrevenant aux dispositions de ces statuts, ce transfert ne sera pas valable et ne pourra pas être reconnu ni exécuté à l'encontre des autres associés et la Société et ne pourra pas être inscrit par la Société dans le registre des associés de la Société.
- Art. 9.2. Transferts autorisés. Les transferts de parts sociales suivants peuvent être réalisés sans les restrictions prévues à l'Article 9-1 ci-dessus:
 - (a) un transfert de parts sociales à une personne qui les détient en tant que nominee du cédant;
- (b) un transfert de parts sociales par un nominee au bénéficiaire économique de ces parts sociales ou à un autre nominee du même bénéficiaire économique (pourvu que le bénéficiaire économique demeure à tout moment associé ou Affilié d'un autre associé);
- (c) un transfert de parts sociales par un associé à un Affilié de cet associé ou par un Affilié d'un associé à cet associé ou un autre Affilié de cet associé;
- (d) un transfert de parts sociales détenues par un ou pour le compte d'un fonds d'investissement (y compris les trusts de placement, limited partnerships, fonds de placement et organismes de placement collectif) à:
- (i) toute personne qui détient pour le compte de ce même fonds d'investissement (qu'il s'agisse d'un nominee, d'un trustee, d'un teneur de compte, d'un general partner ou autre);
- (ii) par voie de distribution en nature ou autre régie par la documentation ou les dispositions législatives/lois régissant ce fonds à l'un quelconque des participants dans ce fonds ou à leurs nominees;
- (iii) à ou à toute personne agissant au nom de tout autre fonds d'investissement qui a le même gérant ou conseil en investissement:
 - (e) un transfert réalisé conformément aux dispositions relatives au droit de préemption prévues à l'article 9-3;
 - (f) un transfert réalisé conformément à la clause de drag along prévue à l'article 9-4;
 - (g) un transfert réalisé conformément à la clause de tag along prévue à l'article 95; et/ou
 - (h) un transfert réalisé conformément à un certain pacte d'associés liant tous les associés.

En cas de transferts autorisés conformément au point (b), si le bénéficiaire économique cesse d'être un associé ou un Affilié d'un autre associé (autre que l'associé nominee), le cessionnaire devra transférer toutes les parts sociales qui lui ont été précédemment transférées à: (i) un autre associé; ou (ii) à un autre Affilié d'un associé. Dans le cas de transferts autorisés conformément au point (c), si le cessionnaire (le cas échéant) cesse d'être Affilié de l'associé cédant, ce dernier doit faire en sorte que le cessionnaire transfère toutes les parts sociales qui lui ont été préalablement transférées: (i) à l'associé cédant; ou (ii) à un autre Affilié de l'associé cédant.

Art. 9.3. Droit de préemption.

- (1) sous réserve des paragraphes (2) et (3), si un associé (un «Vendeur») souhaite transférer la propriété juridique et économique d'une partie ou de la totalité de ses Titres, le Vendeur doit délivrer à chacun des autres associés (chacun, un «Autre Associé») une notification écrite lui faisant part de son intention de transférer ses parts (les «Titres de Vente ROFO») à toute personne (un «Tiers Acquéreur»), conformément aux dispositions de cet Article 9-3:
- (a) l'avis du Vendeur (un «Avis de Transfert ROFO») constitue une offre d'engager des négociations dans le but de réaliser la vente de Titres de Vente ROFO au Prix de Vente ROFO de Référence (tel que défini ci-après) aux Autres Associés, allouée dans chaque cas proportionnellement à la répartition de chaque Titre des Autres Associés pour la catégorie et le type de Titres correspondant;
- (b) les Autres Associés ont trente (30) jours à compter de la date de l'Avis ROFO pour communiquer une proposition écrite au Vendeur pour acquérir tous les Titres de Vente ROFO auxquels à été appliqué le Prix de Vente ROFO de Référence;
- (c) si dans la période de trente (30) jours à laquelle il est fait référence au sous-paragraphe (b), un Autre Associé communique une proposition écrite au Vendeur pour acquérir les Titres de Vente ROFO au prix proposé par cet Autre Associé pour les Titres de Vente ROFO alloués à cet Autre Associé dans son avis, ce prix, qui sera intégralement en espèces et spécifié par type et catégorie de Titres, sera le Prix de Vente ROFO de Référence. Une telle offre sera valable seulement si cette offre est irrévocable et contraignante et n'est pas soumise à des conditions suspensives (autres que des dispositions applicables du droit de la concurrence et du droit du travail) et n'est pas soumise à la réception de déclarations et garanties (autres que relatives à la constitution régulière du Vendeur, la capacité du Vendeur à contracter et exécuter des obligations relatives au transfert en cause et au titre du Vendeur portant sur les Titres de Vente ROFO pertinents);
- (d) le Vendeur aura quatre-vingt-dix (90) jours pour accepter l'offre d'un Autre Associé d'acquérir les Titres de Vente ROFO concernés au Prix de Vente ROFO de Référence;
- (e) si le Vendeur accepte l'offre d'un Autre Associé d'acquérir les Titres de Vente ROFO au Prix de Vente ROFO de Référence, le Vendeur doit alors notifier à cet Autre Associé par écrit qu'il accepte l'offre, dès réception de cette notification, l'Autre Associé sera forcé d'acquérir les Titres de Vente ROFO concernés au Prix de Vente ROFO de Référence.



Si un Autre Associé devient ainsi lié, l'exécution de la vente et de l'achat des Titres de Vente ROFO concernés doit avoir lieu dans un délai et à un endroit raisonnablement spécifiés par cet Autre Associé en donnant un avis par écrit au moins soixante-douze (72) heures avant au Vendeur, ce délai et cet endroit devant être de dix (10) jours après la date à laquelle l'Autre Associé a donné au Vendeur son avis portant sur l'acceptation de son offre conformément à ce sous-paragraphe (e);

- (f) (et sans limiter le droit du Vendeur d'accepter l'offre de l'Autre Associé à tout moment au cours de la période de quatre-vingt-dix (90) jours à laquelle il est fait référence au sous-paragraphe (d)), le Vendeur a le droit de chercher à céder à un Tiers Acquéreur les Titres de Vente ROFO et s'engager à céder les Titres de Vente ROFO à un Tiers Acquéreur dans la période de quatre-vingt-dix (90) jours à laquelle il est fait référence au paragraphe (d), conformément aux stipulations suivantes du sous-paragraphe (f) et de l'Article 9-4 de l'Article 9-5 paragraphe (1):
 - (i) le prix proposé par le Tiers Acquéreur pour les Titres de Vente ROFO doit être intégralement payé en espèces;
- (ii) si le prix proposé par le Tiers Acquéreur n'est pas moins de cinq pour cent (5%) plus élevé que le Prix de Vente ROFO de Référence, le Vendeur a le droit de céder les Titres de Vente ROFO à ce Tiers Acquéreur au prix proposé par ce Tiers Acquéreur; ou
- (iii) si le prix proposé par le Tiers Acquéreur est moins de cinq pour cent (5%) plus élevé que le Prix de Vente ROFO de Référence, alors le Vendeur propose à nouveau par avis écrit, de céder les Titres de Vente ROFO à l'Autre Associé en cause au même prix et sous les mêmes termes et conditions offerts par ce Tiers Acquéreur (et dans ce but, l'offre est considérée comme non soumise à des conditions suspensives (autres que des dispositions applicables du droit de la concurrence et du droit du travail) ni soumise à la réception de déclarations et garanties (autres que celles concernant la constitution régulière du Vendeur, la capacité du Vendeur à contracter et à exécuter des obligations relatives au transfert pertinent et au droit du Vendeur portant sur les Titres de Vente ROFO pertinent)). L'offre du Vendeur de céder les Titres de Vente ROFO à l'Autre Associé conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii) doit rester ouverte à l'acceptation de l'(les) Autre(s) Associé(s) pendant une période de vingt (20) jours à compter de la date de la proposition du Vendeur. Si un Autre Associé donne au Vendeur un avis écrit de son acceptation de la proposition du Vendeur dans une période de vingt (20) jours à compter de la date de l'offre du Vendeur alors l'Autre Associé sera obligé d'acquérir les Titres de Vente ROFO et l'exécution la vente et l'achat des Titres de Vente ROFO devra avoir lieu dans un délai et à un endroit raisonnablement spécifié par cet Autre Associé en donnant une notification par écrit au moins soixante-douze (72) heures avant au Vendeur, ce délai et cet endroit étant fixés dix (10) jours après la date à laquelle l'Autre Associé a donné au Vendeur son avis portant sur l'acceptation de son offre conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii). Si un Autre Associé ne donne pas de notification écrite de son acceptation de la proposition d'acquérir les Titres de Vente ROFO concernés, conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii) dans les vingt (20) jours de l'offre du Vendeur, alors l'offre du Vendeur s'éteindra et le Vendeur, sans tenir compte de la période limite de quatre-vingt-dix (90) jours à laquelle il est fait référence dans ce sous-paragraphe (f) ait expiré ou non, doit être autorisé à céder les Titres de Vente ROFO à un Tiers Acquéreur au même prix et aux mêmes termes et conditions offerts par le Tiers Acquéreur immédiatement avant l'offre du Vendeur de céder les titres de Vente ROFO à l'Autre Associé conformément à ce sous-paragraphe (f)(iii);
- (g) si un Autre Associé ne communique pas au cours de la période de trente (30) jours à laquelle il est fait référence au paragraphe (b), une offre écrite au Vendeur pour acquérir les Titres de Vente ROFO, le Vendeur a le droit de chercher à céder à un Tiers Acquéreur les Titres de Vente ROFO et de s'engager à céder les Titres de Vente ROFO à n'importe quel prix conformément aux conditions à un Tiers Acquéreur dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours après l'expiration de la période de trente (30) jours à laquelle il est fait référence dans le sous-paragraphe (b);
- (h) le Vendeur doit faire en sorte avant que et à la condition suspensive que tout transfert à un tiers des Titres de Vente ROFO ait lieu conformément à ce paragraphe (1), que (à moins qu'il n'en soit autrement convenu par écrit avec l'Autre Associé):
 - (i) le Tiers Acquéreur adhère à un certain pacte d'associés (s'il en existe) liant tous les associés entre eux;
- (ii) le Vendeur a transféré (ou fait en sorte qu'il y ait novation) à ce tiers le bénéfice de prêts (s'il en existe) pris par le Vendeur ou tout Affilié du Vendeur à la Société ou de tout membre du groupe de la Société, dans la même proportion que les Titres de Vente ROFO portent au nombre total de Titres du Vendeur avant la vente des Titres de Vente ROFO;
- (iii) le Vendeur aura remboursé à tous les membres du groupe de Sociétés en cause les prêts (s'il en existe) accordé par cette société au Vendeur ou tout Affilié du Vendeur, dans la même proportion que les Titres de Vente ROFO portent au nombre total de Titres du Vendeur avant la vente des Titres de Vente ROFO; et
- (iv) le Tiers Acquéreur aura soit fourni sa propre garantie, indemnité ou sûreté à la place de tout Soutien de l'Associé (le cas échéant) (lorsque toutes les ventes de Titres de Vente ROFO sont transférées) données par le Vendeur ou tout Affilié du Vendeur à toute personne concernant les obligations de tout membre du groupe de la Société, soit aura fourni aux Autres Associés et tout membre du groupe de la Société concerné une indemnité d'une manière et dans une forme raisonnablement satisfaisantes à l'Autre Associé et tout membre du groupe de la Société concerné contre toutes actions et pertes subies ou nées du défaut par le Vendeur ou tout membre de ce groupe en lien avec le Soutien de l'Associé (le cas échéant); et
- (i) une fois délivré, un Avis de Transfert ROFO ne peut plus être annulé et ne peut pas être modifié sans le consentement écrit de l'Autre Associé ou des Autres Associés. Un Avis de Transfert ROFO ne peut être donné par quiconque dans des circonstances dans lesquelles un Avis de Transfert Obligatoire a été donné conformément à l'Article 9-6 à



l'encontre de cette personne et les procédures y afférentes et actions régies par l'Avis de Transfert Obligatoire (le cas échéant) n'ont pas été exécutées.

- (2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas à tout transfert effectué conformément à l'Article 9-2, paragraphe (a) à (d) (inclus).
 - (3) Pour l'application de l'Article 9-3, paragraphe (1) et de l'Article 9-4:
- (i) Agatha (Guernsey) Limited et toute autre personne Affiliée à Agatha (Guernsey) Limited (les «Associés STAR»), sont traités comme un associé unique;
- (ii) SAI Holding S.à.r.I., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS agissant en son nom propre mais dans sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et tout Affilié de SAI Holding S.à.r.I. et STICHTING DEPOSTARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais dans sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (les «Associés PGGM») sont traités comme un associé unique; et
- (iii) chacun des autres associés (n'étant pas une personne listée dans le sous-paragraphe (i) ou une personne listée dans le sous-paragraphe (ii) est traité comme un associé unique,

et lorsque:

- 1. il s'agit d'une personne mentionnée au paragraphe (3)(i) qui est le Vendeur, les Autres Associés sont les personnes mentionnées au paragraphe (3)(ii) (et n'incluent pas les personnes mentionnées au paragraphe (3)(iii)); et
- 2. il s'agit d'une personne mentionnée au paragraphe (3)(ii) qui est le Vendeur, les Autres Associés sont les personnes mentionnées au paragraphe (3)(i) (et n'incluent pas les personnes mentionnées au paragraphe (3)(iii)).
- Art. 9.4. Droit de Drag-along relatif à la cession de parts. Dans le cas d'une proposition de vente de Titres de Vente ROFO par les Associés STAR à un Tiers Acquéreur conformément à l'Article 9-3 paragraphe (1) (f) et pourvu que le prix proposé par ce Tiers Acquéreur ne soit pas moins de cinq pour cent (5%) plus élevé que le Prix de Vente ROFO de Référence et que les Titres de Vente ROFO représentent tous les Titres détenus par les Associés STAR, Agatha (Guernsey) Limited a le droit de demander aux Associés PGGM et à toute autre personne devenant associé d'exercer tout droit de souscription ou de conversion (les «Vendeurs Obligés»), par avis donné à STICHTING DEPOSITARY PGGM IN-FRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom mais dans sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et aux Vendeurs Obligés à tout instant avant la cession proposée (une «Notification de Drag Along»), de transférer (à la date du transfert par les Associés STAR des Titres de Vente ROFO, ainsi que cela puisse être spécifié par l'Associé STAR dans la Notification de Drag Along ou autre) l'ensemble (et pas seulement une partie) de leurs Titres à ce Tiers Acquéreur dans des termes non moins favorables que ceux qui s'appliquent au transfert par l'Associé STAR et pourvu que l'offre soit entièrement en espèces et non soumise à des conditions suspensives (autres que des dispositions applicables du droit de la concurrence et du droit du travail) et n'est pas soumise à la réception de déclarations et garanties (autres que celles relatives à la constitution régulière du Vendeur, la capacité du Vendeur à contracter et exécuter des obligations relatives au transfert en cause et au droit du Vendeur portant sur les Titres de Vente ROFO). Les Associés PGGM ni aucun autre Associé ne peuvent être obligés de transférer leurs Titres conformément à l'Article 9-4 à moins que le transfert des Titres de Vente ROFO par l'Associé STAR n'ait lieu en même temps que ce transfert.

Art. 9.5. Droit de Tag-along relatif à la cession de parts.

- (1) Dans le cas d'une cession de Titres de Vente ROFO par l'Associé STAR à un Tiers Acquéreur et pourvu que les Titres de Vente ROFO ne représentent pas moins de cinquante pour cent (50%) du total des Titres détenus globalement par l'Associé STAR, Agatha (Guernsey) Limited délivre au moins vingt (20) jours avant la date proposée, un avis à STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et chaque Associé PGGM leur notifiant la vente proposée et spécifiant avec des détails suffisants l'identité du Tiers Acquéreur (et le cas échéant) le bénéficiaire économique ultime de ce Tiers Acquéreur, le nombre de Titres proposés pour être transférés par l'Associé STAR à ce Tiers Acquéreur, le prix par catégorie et type de Titres et les autres termes et conditions applicables à ce transfert et la date de transfert proposée, y compris des copies de tout accord définitif disponible (un «Avis de Vente Tag»). Chaque Associé PGGM a le droit de demander par avis à Agatha (Guernsey) Limited, (un «Avis de Tag Along») pas moins de quinze jours (15) après la date à laquelle Agatha (Guernsey) Limited délivre l'Avis de Vente Tag à cet Associé PGGM, le Tiers Acquéreur de faire une offre à l'Associé PGGM afin d'acquérir tous les Titres de l'Associé PGGM aux mêmes conditions (y compris le même prix par catégorie et type de Titres) que celles s'appliquant à la vente de Titres par les Associés STAR à ce Tiers Acquéreur (tel que notifié conformément à l'Avis de Vente Tag) et à la même date (l'«Offre de Tag PGGM»).
- (2) Si un quelconque Associé PGGM donne un Avis de Tag Along à Agatha (Guernsey) Limited, les Associés STAR ne doivent pas être autorisés à réaliser un transfert de leurs Titres à ce Tiers Acquéreur à moins que le transfert de ces Titres des Associés PGGM à un Tiers Acquéreur dans les conditions requises en lien avec l'Offre de Tag PGGM se réalise en même temps que le transfert des Titres des Associés STAR.

Art. 9.6. Transfert obligatoire.

(1) Les mots et expressions suivants ont la signification suivante pour les besoins de cet Article 9-6:



Evénement, en lien avec tout Associé, a la signification suivante:

- (a) un transfert de Titres réalisé en violation de l'article 9-1, lorsque cette violation se poursuit sans qu'il y soit mis un terme pendant une durée de vingt (20) jours après notification donnée à cet associé par un autre associé demandant à ce qu'il soit mis un terme à cette violation;
- (b) l'associé devient insolvable ou incapable de rembourser ses dettes échues ou est placé en faillite ou lorsque insolvable ou en faillite spéciale s'entend ou propose d'entrer en toute réorganisation ou autre convention avec ses créanciers;
- (c) un créancier titulaire d'une sûreté prend légalement possession d'une partie significative des actifs de l'associé (et n'abandonne pas la possession dans les trente (30) jours à compter de la prise de possession) ou toute diligence est effectuée en lien avec la nomination d'un administrateur judiciaire, d'un liquidateur ou d'un administrateur et n'est pas déchargé, payé, retiré ou supprimé dans les quinze (15) jours;
- (d) un ordre est passé ou une résolution effective est prise ou toute autre procédure analogue est prise pour la liquidation de l'associé autre que par liquidation volontaire de membre seulement dans le but d'amalgamer ou reconstruire sur des termes précédemment approuvés par écrit par l'autre associé (dont l'approbation ne doit pas être retenue de manière déraisonnable ou retardée) et n'est pas déchargé, payé, retiré ou supprimé dans les quinze (15) jours;
- (e) l'associé cesse son activité, le paiement de ses dettes ou d'une catégorie de celles-ci, ou il est procédé à toute diligence dans la mise en oeuvre d'une quelconque de ces mesures;
- (f) tout ou une grande partie des actifs de l'associé est soumis à la saisie, sous séquestre, réalisation ou processus similaire et cette procédure n'est pas terminée ou déchue dans les quinze (15) jours; ou
- (g) l'un quelconque des sujets auxquels il est fait référence dans les sous-paragraphes ci-dessus de cette définition de l'Evénement (autre que le sous-paragraphe (a)) qui se passe en lien avec toute société holding de l'associé;

Associé Evènement désigne l'associé qui a engagé ou subi un Evénement;

Options sur Titres désignent soit les Titres de l'Associé Evènement (lorsque l'Avis de Transfert Obligatoire nécessite qu'ils soient vendus) soit les Titres de l'Autre Associé (lorsque l'Avis de Transfert Obligatoire nécessite qu'ils soient achetés);

Autre Associé signifie:

- (a) lorsque l'Associé Evénement est l'Associé STAR, l'Autre Associé doit être STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en sa qualité de dépostaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et
 - (b) lorsque l'Associé Evénement est un Associé PGGM, l'Autre Associé doit être Agatha (Guernsey) Limited; et
- (c) lorsque l'Associé Evénement est tout autre associé (autre qu'un Associé STAR ou un Associé PGGM), l'Autre Associé doit être Agatha (Guernsey) Limited et STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 (agissant ensemble); et

Prix de Transfert signifie:

- (a) la valeur des Options sur Titres tels qu'acceptés par écrit par l'Associé Evénement et l'Autre Associé; ou
- (b) en l'absence d'un contrat, la Juste Valeur de Marché déterminée conformément et selon les principes définis à l'Article 9-7.
 - (2) Lorsqu'un Evénement survient:
- (a) l'Associé Evénement doit donner immédiatement avis par écrit de l'Evénement à l'Autre Associé en lui transmettant tous les détails de cet Evénement; et
- (b) l'Autre Associé a le droit, de manière complètement discrétionnaire, peu importe que l'Associé Evénement ait ou non respecté la clause (a) et sans préjudice de tout autre droit et dédommagement auquel il aurait droit, de délivrer un avis écrit (un «Avis de Transfert Obligatoire») à l'Associé Evénement à tout moment jusqu'à (et y compris) la date qui intervient quinze (15) jours après la date de réception de l'avis de survenance de l'Evénement en cause délivré par l'Associé Evénement conformément au paragraphe (a) ci-dessus.
- (3) Un Avis de Transfert Obligatoire implique que l'Associé Evénement vende la totalité (et pas seulement en partie) de ses Titres à l'Autre Associé au Prix de Transfert.
- (4) A la suite de l'envoi de l'Avis de Transfert Obligatoire, les Associés doivent mettre en oeuvre tous les efforts raisonnables pour se mettre d'accord sur le Prix de Transfert. Si les Associés ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le Prix de Transfert dans les quinze (15) jours de l'envoi de l'Avis de Transfert Obligatoire, les dispositions de l'article 9-7 s'appliqueront quant à la détermination de la Juste Valeur de Marché (et en conséquence au Prix de Transfert).
- (5) Sauf retrait de l'Avis de Transfert Obligatoire du paragraphe (7), la vente et l'achat des Options sur Titres doivent être réalisées à un moment et en un lieu spécifiés par l'Autre Associé agissant raisonnablement par un avis écrit préalable d'au moins soixante-douze (72) heures à l'Associé Evénement dix (10) jours après la date à laquelle le Prix de Transfert est accepté ou déterminé (le cas échéant).
- (6) Si les Auditeurs ou un expert indépendant sont requis pour déterminer la Juste Valeur de Marché conformément à l'article 9-7, les honoraires et dépenses des Auditeurs ou de l'expert indépendant seront supportés par l'Associé Evènement.



(7) Conformément aux dispositions de ce paragraphe (7), un Avis de Transfert Obligatoire une fois émis ne peut plus être annulé. Si les Auditeurs ou un expert indépendant sont requis pour déterminer la Juste Valeur de Marché, conformément à l'article 9-7, et la déterminent ainsi, l'Autre Associé peut annuler l'Avis de Transfert Obligatoire dans les cinq (5) jours de cette détermination. Si l'Avis de Transfert Obligatoire est annulé dans ces circonstances, aucun Avis de Transfert Obligatoire ne peut être émis en lien avec les circonstances concernant l'Evénement en cause, mais ne doit pas empêcher l'émission d'un ou plusieurs Avis de Transfert Obligatoire relatifs à toutes autres circonstances comprenant un Evénement.

Art. 9.7. Détermination de la Juste Valeur de Marché.

- (1) Si les associés ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le Prix de Transfert dans les quinze (15) jours de l'émission d'un Avis de Transfert Obligatoire, les dispositions de cet article 9-7 s'appliquent pour la détermination de la Juste Valeur de Marché (et par conséquent au Prix de Transfert). Les mots et expressions définis à l'Article 9-6 ont la même signification que dans cet Article 9-7.
- (2) La Juste Valeur de Marché est déterminée conformément à cet Article 9-7 soit par les Auditeurs (si chacun des Associés donne son accord par écrit) ou par un expert indépendant nommé contractuellement par les associés.
- (3) Si les associés ne parviennent pas à se mettre d'accord dans les quinze (15) jours suivant l'émission de l'Avis de Transfert Obligatoire où les Auditeurs déterminent la Juste Valeur de Marché, ou dans les trente (30) jours suivant l'émission de l'Avis de Transfert Obligatoire, sur l'identité d'un expert indépendant, l'Acquéreur fournit au Vendeur une liste d'au moins trois (3) experts indépendants, parmi lesquels au moins un doit être l'une des "big four" des sociétés d'expertise comptable internationalement reconnue. Le Vendeur, dont la décision doit être finale et engageante, choisit un (1) expert indépendant de cette liste pour déterminer et certifier le montant considéré par cet expert comme étant la Juste Valeur de Marché.
- (4) Les Auditeurs (s'ils sont agréés par les associés) ou l'expert indépendant choisi ou nommé (dans tous les cas, l'«Evaluateur») doit recevoir pour mission de certifier par écrit dans les vingt (20) jours de sa nomination la Juste Valeur de Marché.
- (5) Le calcul de la Juste Valeur de Marché est basé sur la vente de tous les Titres et de tous les crédits fournis à la Société (le cas échéant), pour des considérations pécuniaires pour une transaction de gré à gré entre un acheteur consentant et un vendeur consentant sur la base de critères acceptés par les associés.»

« Art. 12. Gérance.

- (1) La Société est gérée par un ou plusieurs gérants (les «Gérants»). Si plusieurs Gérants ont été nommés, ils forment ensemble un conseil de Gérance (le «Conseil de Gérance»). Les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés.
- (2) Le(s) Gérant(s) sont nommés, révoqués et remplacés par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée par des associés détenant plus de la moitié du capital social, pourvu que:
- (i) Conformément au sous-paragraphe (iv), tant qu'Agatha (Guernsey) Limited et toute autre personne Affiliée à Agatha (Guernsey) Limited détient toute part sociale, ils ont le droit de nommer trois (3) Gérants au Conseil (les "Gérants STAR") et de recommander aux associés de révoquer et remplacer tout Gérant STAR. Pour autant qu'ils aient nommé trois (3) Gérants au Conseil, au moins deux (2) des Gérants STAR doivent être résidents permanents de Luxembourg. Tant qu'ils ne nomment qu'un (1) ou deux (2) Gérants au Conseil, au moins un (1) des Gérants STAR doit être résident permanent de Luxembourg.
- (ii) Conformément au sous-paragraphe (iv), tant que SAI Holding S.à r.l., STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRA-STRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 et toute personne Affiliée de SAI Holding S.à r.l. et STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en sa qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010 détient toute part sociale, ils ont le droit de nommer deux (2) Gérants au Conseil (les "Gérants PGGM") et de recommander aux associés de révoquer et remplacer tout Gérant PGGM. Dès lors qu'ils nomment deux (2) Gérants au Conseil de Gérance, au moins un (1) des Gérants PGGM doit être résident permanent de Luxembourg.
- (iii) Tout Gérant qui n'est pas résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant A et tout Gérant qui est résident Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant B. Tout Gérant STAR qui n'est pas résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant A STAR et tout Gérant STAR qui est résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant PGGM qui n'est pas résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant A PGGM et tout Gérant PGGM qui est résident de Luxembourg doit être nommé en tant que Gérant B PGGM.
 - (iv) Les personnes listées au paragraphe (2) (i) et (ii) perdent le droit de nommer:
- (i) un (1) Gérant au Conseil si son pourcentage total des parts dans la Société descend en dessous d'au moins vingt pour cent (20%) du total des parts de la Société mais moins de quarante pour cent (40%) du total des parts de la Société;
- (ii) deux (2) Gérants du Conseil si leur pourcentage total des parts dans la Société et celui de leurs Affiliés descend en-dessous d'au moins quarante pour cent (40%) du total des parts de la Société mais moins de soixante pour cent (60%) du total des parts dans la Société; et/ou



- (iii) trois (3) Gérants du Conseil si leur pourcentage total des parts dans la Société et celui de leurs Affiliés descend en-dessous d'au moins soixante pour cent (60%) du total des parts de la Société mais moins de quatre vingt pour cent (80%) du total des parts dans la Société.
 - (3) Les Gérants peuvent être révoqués et remplacés à tout moment et ad nutum (sans raison).
- (4) En traitant avec des tiers, le(s) Gérant(s) aura/ont le pouvoir d'agir au nom et dans les intérêts de la Société en toutes circonstances et de mettre en oeuvre et d'approuver tous les actes et opérations qui entrent dans l'objet social de la Société pourvu que les dispositions de l'article 12 aient été respectées. Tous pouvoirs qui n'ont pas été expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés relève du pouvoir du Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.
- (5) Le président du Conseil de Gérance (le cas échéant) est choisi parmi les Gérants STAR et n'a pas de droit de vote prépondérant. Le président du Conseil de Gérance préside toute réunion du Conseil de Gérance et toute assemblée générale des associés de la Société. En son absence, la réunion en cause est présidée par un président pro tempore, qui est nommé parmi les Gérants STAR.
 - (6) A moins qu'il n'en soit décidé autrement par le Conseil de Gérance:
- (i) les réunions du Conseil de Gérance ont lieu à Luxembourg au moins une fois tous les quatre (4) mois et le président du Conseil de Gérance convoque les réunions du Conseil de Gérance conformément cet article 12 (6);
- (ii) chaque Gérant doit recevoir la convocation écrite au moins sept (7) Jours Ouvrés avant chaque réunion. Abstraction faite de ce qui précède, une réunion du Conseil de Gérance peut être tenue sans convocation préalable de sept (7) Jours Ouvrés:
- (a) si de l'avis d'un Gérant les intérêts de la Société, de tout autre membre du groupe de la Société, de LuxCo ou tout autre membre du groupe de LuxCo sont de manière raisonnable potentiellement affectés si l'objet de la transaction n'est pas traité comme sujet urgent à cette réunion, et cette réunion doit être raisonnablement convoquée au vu des circonstances, pourvu que la convocation soit donnée avant l'heure prévue pour la réunion dans la forme prévue et par le biais de câble, télégramme, télex, courrier électronique ou fax à chaque Gérant;
- (b) avec le consentement de tous les Gérants par écrit (par câble, télégramme, télex, courrier électronique ou fax);
- (c) autrement, chacun des Gérants participe à la réunion (en personne ou représenté par procuration) et déclare à cette réunion que la nécessaire notification de l'ordre du jour a été donnée;
- (iii) un ordre du jour pour une réunion spécifiant toutes les résolutions proposées et les affaires à exécuter à cette réunion et des copies de tout papier support approprié sont envoyées à chaque Gérant au moins cinq (5) Jours Ouvrés avant la date de chaque réunion (ou, si plus tard, à la date à laquelle la réunion en cause est tenue (conformément aux paragraphes (6)(ii)(a) à (6)(ii)(c)). Aucune résolution n'est proposée ou transaction exécutée à une réunion à moins qu'elle ait été spécifiée dans la convocation à cette réunion, sauf s'il y a été consenti par écrit par tous les Gérants ou si tous les Gérants participent à la réunion (en personne ou représentés par procuration) et déclarent à cette réunion que la nécessaire notification de l'ordre du jour a été donnée;
- (iv) les réunions du Conseil de Gérance seront tenues à Luxembourg (avec les Gérants présents (ou représentés par procuration)) et se déroulent en anglais et les Gérants peuvent participer à un Conseil de Gérance par conférence téléphonique (ou moyen de communication similaire permettant à tous les participants de cette réunion de communiquer avec tout le monde et d'entendre tout le monde). La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens est équivalent à la participation en personne à cette réunion ou à la tenue d'une réunion en personne;
- (v) les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil de Gérance rédigés en Anglais et signés par le Président du Conseil de Gérance ou, en l'absence du président du Conseil de Gérance, par le président de la réunion, sont envoyés à chaque Gérant au maximum dix (10) Jours Ouvrés après la réunion en cause;
- (vi) des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui peuvent être produits dans des procédures judiciaires ou autres sont signés par tout Gérant A STAR et tout Gérant A PGGM agissant ensemble;
- (vii) le Conseil de Gérance peut aussi passer à l'unanimité des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires de manière circulaire en exprimant son approbation par écrit, câble ou fax ou tout autre moyen de communication similaire. La totalité des documents circulés dûment exécutés constituent la preuve de la résolution.
- (7) Sous réserve du paragraphe (10), le quorum nécessaire à la gérance des affaires à toute réunion du Conseil de Gérance est d'au moins deux (2) Gérants, incluant un (1) Gérant A STAR, sauf:
- (i) dans le cas où un ou plusieurs Gérants ont un Conflit d'Intérêt Personnel, le quorum est alors de la majorité des Gérants qui n'ont pas de Conflit d'Intérêt Personnel en lien avec le sujet à ce moment-là; et
- (ii) dans le cas où tous les Gérants A STAR ne comptent pas dans le quorum pour la réunion en cause en raison d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou bien s'il n'y a pas de Gérant A STAR, auquel cas le quorum ne nécessite pas la présence de Gérant A STAR.
- (8) Si dans l'heure et demie qui suit l'heure prévue pour la réunion du Conseil de Gérance le quorum n'est pas atteint, la réunion est ajournée au même jour de la semaine suivante (ou si ce jour n'est pas un Jour Ouvré au Jour Ouvré suivant) à la même heure et au même endroit (les convocations dues et l'ordre du jour de cette réunion conformément au



paragraphe (6) sont considérés comme donnés pour la réunion ajournée à la date à laquelle cette convocation et cet ordre du jour ont été dûment donnés conformément au paragraphe 6(c) pour la réunion initiale)).

- (9) Conformément au paragraphe (10), toute décision du Conseil de Gérance proposée à toute réunion du Conseil de Gérance n'est efficace que si elle est votée à la majorité simple des votes des Gérants (y compris un Gérant A STAR, à moins que tous les Gérants A STAR ne puissent pas voter du fait d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou de l'absence de Gérant A STAR, auquel cas les votes des Gérants A STAR ne sont pas nécessaires) présents en personne ou représentés par procuration et ayant droit de voter à l'assemblée en cause.
- (10) Aucun des sujets soulevés aux points (i) à (xiii) ci-dessous ne doit être entrepris sans l'approbation d'un Gérant A STAR ou, si tous les Gérants A STAR ne peuvent pas voter à cause d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou s'il n'y a pas de Gérant A STAR, le consentement de l'Associé STAR, et l'approbation d'un Gérant A PGGM ou, si tous les Gérants A PGGM ne peuvent pas voter à cause d'un Conflit d'Intérêt Personnel ou s'il n'y a pas de Gérant A PGGM, le consentement de STICHTING DEPOSITARY PGGM INFRASTRUCTURE FUNDS, agissant en son nom propre mais en qualité de dépositaire de et pour le compte de PGGM INFRASTRUCTURE FUND 2010:
- (i) La naissance de dette (y compris l'émission d'instruments de prêt participatifs) ou la création de sûretés par la Société ou tout autre membre de son groupe;
 - (ii) Tout changement dans la nature de l'activité de la Société ou de tout autre membre de son groupe;
- (iii) Toute acquisition d'actifs ou de titres de toute entreprise autre que le groupe de LuxCo par la Société ou tout autre membre du groupe de la Société;
 - (iv) Toute modification des documents de constitution de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (v) Tout changement ou toute modification des droits attachés au capital de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (vi) Tout changement de résidence fiscale ou de structure fiscale de tout membre du groupe de la Société (y compris tout changement de la juridiction du siège social de ces sociétés), excepté la Société;
- (vii) L'engagement dans (ou la modification de) toute forme de relation contractuelle ou de convention: (A) entre les parties liées à un associé d'une part et tout actionnaire du groupe de cet associé d'autre part et liés à la Société ou tout autre membre du groupe de la Société; (B) entre la Société ou tout autre membre du groupe de la Société d'une part et tout membre du groupe de l'associé d'autre part; ou (C) lorsque la Société ou tout autre membre du groupe de la Société confère un bénéfice à tout membre du groupe d'un associé;
- (viii) La dissolution volontaire (ou la présentation de toute requête ou le vote de toute résolution pour la dissolution volontaire), liquidation, dissolution, administration ou réorganisation par le biais d'un accord volontaire ou d'une procédure amiable ou toute procédure judiciaire analogue dans toute juridiction de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (ix) Le commencement ou la mise en place de toute procédure ou arbitrage, médiation ou procédure réglementaire, administrative ou criminelle ou enquête impliquant la Société ou tout autre membre du groupe de la Société, dans chaque cas si le montant de l'action ou de la demande implique une somme dépassant €5 millions;
- (x) Toute nouvelle émission de parts ou d'instruments ou autres titres par tout membre du groupe de la Société ou la création d'options ou droits de souscription ou d'acquisition d'actions, d'instruments ou autres titres par tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
 - (xi) Toute cotation de tout membre du groupe de la Société, excepté la Société;
- (xii) Conformément à tout droit en lien avec la vente et le transfert de parts à tout membre du groupe de LuxCo (y compris pour éviter tout doute lié à l'exercice de leur première offre publique forcée ou clause de drag along), la vente et le transfert de parts détenues par la Société dans le groupe de LuxCo; et
 - (xiii)Tout accord, conditionnel ou autre, de traiter tous les sujets des sous-paragraphes (i) à (xii) ci-dessus.
- (11) Chaque Gérant a le droit de donner procuration par écrit à tout autre Gérant pour agir à une réunion du Conseil de Gérance (et aucun Gérant n'est limité dans le nombre de procurations qu'il peut détenir et en vertu desquelles il vote), une copie de la nomination étant donc une preuve suffisante. Une procuration d'un Gérant nommé conformément à ce paragraphe (11) lui donne le droit de participer et voter, et de renoncer à toute formalité de convocation afférentes à la réunion relative à sa nomination à laquelle le Gérant qui lui donne procuration n'est pas présent en personne, et généralement dans l'absence de son délégant de faire toute chose que son délégant est autorisé ou a le pouvoir de faire à cette réunion. Un Gérant qui a été ainsi nommé par procuration d'un autre Gérant a, à la réunion à laquelle sa procuration fait référence, en l'absence de son délégant, le droit:
 - (i) de voter séparément au nom de son délégant en plus de son propre vote; et
- (ii) d'être compté comme faisant partie du quorum du Conseil de Gérance pour son propre compte et pour celui du Gérant pour lequel il est le délégué.
 - Un Gérant est considéré comme présent à une réunion si son délégué est présent à cette réunion.
- (12) Sous réserve du paragraphe (13), si un Gérant est, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement intéressé par une transaction ou un accord avec la Société ou tout autre membre du groupe de la Société, il doit déclarer la nature et l'étendue de cet intérêt aux autres Gérants avant que le membre en cause du groupe de la Société n'entre



dans la transaction ou l'accord comme partie et, lorsque il a fait ceci, excepté dans le cas où un Gérant a un Conflit d'Intérêt Personnel, le Gérant a le droit de voter (et est compté dans le quorum de toute réunion) sur ce sujet. Concernant un sujet ou une résolution pour laquelle un Gérant a un Conflit d'Intérêt Personnel, ce Gérant ne peut participer à la réunion ni aux débats liés au sujet ou résolutions en cause ni voter sur de tels sujets ou résolutions et les associés sont informés du problème à leur prochaine réunion.

- (13) Un Gérant n'est pas obligé de déclarer un intérêt:
- (i) s'il ne peut pas raisonnablement être considéré comme donnant naissance à un conflit d'intérêt; ou
- (ii) si les autres Gérants en sont déjà informés (et dans ce but, les autres Gérants sont traités comme informés de tout ce qu'ils peuvent raisonnablement savoir).
- (14) Aucune personne nommée Gérant n'a le droit de recevoir de rémunération de la Société pour agir à ce titre. Abstraction faite de ce qui a précédé, la Société doit rembourser toute dépense raisonnable due à un Gérant en lien avec son activité de Gérant.
- (15) Tant que les personnes listées au paragraphe (2)(i) détiennent des parts, elles ont le droit de nommer un (1) observateur pour participer aux réunions du Conseil de Gérance et à tout comité du Conseil de Gérance.
- (16) Tant que les personnes listées au paragraphe (2)(ii) détiennent des parts, elles ont le droit de nommer un (1) observateur pour participer aux réunions du Conseil de Gérance et à tout comité du Conseil de Gérance.
- (17) Tout observateur nommé conformément aux paragraphes (15) à (16) a le droit de recevoir une convocation et de voir tous les documents considérés à la réunion du Conseil de Gérance en cause et à la réunion du comité du Conseil de Gérance en cause (le cas échéant) et de recevoir des copies de ces documents au même moment que les Gérants ou les membres du comité en cause (le cas échéant) et de parler mais pas de voter ou de faire partie du décompte du quorum à la réunion en cause. L'observateur est lié par les mêmes devoirs de confidentialité que ceux auxquels les Gérants et les membres du comité du Conseil de Gérance en cause sont soumis.
- (18) Le Conseil de Gérance peut, dans la mesure permise par la loi, déléguer certains des pouvoirs qui lui sont conférés conformément aux statuts à un comité constitué de toute personne ou à des personnes que le Conseil de Gérance désigne sur tout sujet et dans les termes et conditions qu'il considère satisfaisant. Un tel comité doit inclure au moins un (1) représentant de chacune des personnes listées au paragraphe (2)(i) et (2)(ii) (si nécessaire).
- (19) La Société est liée par la seule signature de son Gérant unique et, en cas de pluralité de Gérants, par la signature jointe de deux (2) Gérants, dont l'un (1) est Gérant STAR et l'autre est Gérant PGGM.»
- « Art. 13. Responsabilité du Gérant(s). Le Gérant ou les Gérants (le cas échéant) n'est (ne sont) pas personnellement responsable(s) du fait de son (leur) activité de tout engagement valablement pris par celui-ci au nom de la Société.»
- « Art. 15. Droits de vote des Associés, quorum et majorité. L'associé unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé a des droits de vote proportionnels à sa participation. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions pour modifier les statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité en nombre des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société et la nationalité de la Société ne peut être changée que par un vote à l'unanimité, conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Nonobstant le paragraphe précédent, aucun des sujets soulevés aux points (i) à (ix) ci-dessous ne doit être entrepris sans le consentement de chacun des Agatha (Guernsey) Limited et PGGM Infrastructure:

- (i) Tout changement de nature de l'activité de la Société;
- (ii) Toute modification des statuts;
- (iii) Tout changement ou variation apportée aux droits attachés au capital de la Société;
- (iv) L'approbation des comptes annuels de la Société;
- (v) Tout changement de résidence fiscale ou de structure fiscale de la Société (y compris tout changement de juridiction du siège social de la Société);
- (vi) La dissolution volontaire (ou la présentation de toute requête ou le vote de toute résolution pour la dissolution volontaire), liquidation, dissolution, administration ou réorganisation par le biais d'un concordat volontaire ou d'un concordat ou tout autre procédure analogue dans toute juridiction à laquelle appartient la Société;
- (vii) Toute nouvelle émission de Parts Sociales ou autres titres par la Société ou la création d'options ou de droits de souscription pour acquérir des Parts Sociales ou d'autre titres par la Société;
 - (viii) Toute cotation de la Société; et
- (ix) Tout accord, conditionnel ou autre, de faire l'un quelconque des points soulevés dans les sous-paragraphes (i) à (viii) ci-dessus.»
- « **Art. 18. Distributions.** Cinq pour cent (5%) du bénéfice net doit être placé sur le compte de la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque le montant de cette réserve s'élève à dix pour cent (10%) du Capital social de la Société.



Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base des états financiers préparés par le Gérant ou, le cas échéant, le conseil de Gérance, qui attestent des fonds suffisants disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et de la réserve distribuable mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale.

Le bénéfice de l'exercice doit être distribué aux associés (proportionnellement comme s'ils constituaient une seule classe de parts sociales) (i) au pro rata en fonction des parts sociales qu'ils détiennent respectivement et (ii) en fonction des droits accordés par ces statuts, tout particulièrement concernant l'allocation de tous produits aux Parts Sociales Cap et aux Parts Sociales Inc conformément à l'article 7.»

« Art. 19. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, quelque soit le motif et le moment, la liquidation sera mise en oeuvre par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, qui donnera pouvoirs et rémunérera le(s) liquidateur(s).

Toute recette née d'une dissolution ou d'une liquidation de la Société doit avoir lieu de la façon suivante:

premièrement, dans la mesure nécessaire, par le remboursement des dettes envers des tiers et le paiement de tout coût et dépense nés en lien avec la transaction respective, y compris (mais pas uniquement) les coûts juridiques et de conseil, coûts de banque d'investissement, coûts de d'engagements, hormis les frais, par ex. les frais de gestion ou de restructuration, à un associé;

deuxièmement, dans la mesure nécessaire, par le paiement des intérêts et le remboursement du montant des prêts participatifs (le cas échéant), dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore réalisés;

troisièmement, aux associés (proportionnellement comme s'ils constituaient une seule catégorie de Parts Sociales) (i) au pro rata en fonction des parts qu'ils détiennent respectivement et (ii) en fonction des droits accordés par ces statuts, tout particulièrement concernant l'allocation de toute recette aux Parts Cap et aux Parts Inc conformément à l'article 7 »

« Art. 21. Conformité aux Statuts et à la loi. Il est fait référence aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales pour tout sujet pour lequel aucune stipulation précise n'est faite dans ces statuts.

Si une disposition des Statuts à tout moment entre en conflit avec les stipulations d'un certain pacte d'associés (s'il en est) liant entre eux tous les Associés, les stipulations de ce pacte d'associés (s'il en est) prévalent.»

- « Art. 22. Définitions. Affilié en relation avec un associé signifie:
- (a) chaque membre du groupe de l'associé (autre que l'associé lui-même);
- (b) toute personne qui administre, gère régulièrement ou conseille sur un ou plusieurs actifs de l'associé;
- (c) toute société, tout fonds (y compris fonds d'investissement, trusts de placement, fonds de placement et organismes de placement collectif) ou compagnie, dont les actifs sont régulièrement administrés, gérés ou financés (seul ou conjointement avec d'autres) par cet associé ou son successeur ou tout membre du groupe de l'associé;
- (c) toute société, tout fonds (y compris fonds d'investissement, trusts de placement, fonds de placement et organismes de placement collectif) ou compagnie, dont les actifs sont régulièrement administrés, gérés ou financés (seul ou conjointement avec d'autres) par le même gérant, conseil ou sponsor en tant qu'associé; et/ou
 - (d) toute personne qui contrôle, est contrôlée par ou qui contrôle conjointement avec l'associé.

Auditeurs désigne les auditeurs (le cas échéant) nommés régulièrement par la Société conformément à l'Article 20.

Jour Ouvré signifie n'importe quel jour, excepté le samedi ou le dimanche, d'ouverture normale des banques à Luxembourg.

LuxCo désigne Eversholt Investment Group (Luxembourg) S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 156.116 et dont le siège social est au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Conflit d'Intérêt Personnel d'un Gérant correspond à tout intérêt de ce Gérant qui est un intérêt personnel opposé à l'intérêt de la Société ou de tout autre membre du groupe de la Société et pour éviter tout doute, (i) tout intérêt qu'un Gérant puisse avoir en relation avec l'investissement dans Eversholt Investment Group S.C.S. ou (ii) tout intérêt du Gérant né de sa seule nomination en tant que Gérant ou par la tenue de tout poste ou emploi ou tout autre relation contractuelle avec une autre personne liée à l'affaire (ou à un Affilié de cette personne ou lié à celle-ci) quels que soient les conflits d'intérêts de cette autre personne avec la Société ou tout autre membre du groupe de la Société n'est pas un Conflit d'Intérêt Personnel.

Support de l'Associé désigne les stipulations de toute garantie, indemnité ou autre assurance ou sûreté (le cas échéant) qui peuvent être requises concernant l'endettement ou autres obligations de la Société et/ou tout autre membre du groupe de la Société.»

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de reconnaître la démission de M. Michael John Williams avec effet immédiat en tant que gérant de la société et la démission de Mme Johanna Dirkje Martina van Oort en tant que gérant de la Société avec effet au 4



avril 2011. L'assemblée a décidé de donner à M. Michael John Williams et Mme Johanna Dirkje Martina van Oort décharge complète pour leurs mandats de gérants de la Société.

L'assemblée a décidé de requalifier le statut des gérants de la façon suivante:

- M. Paul Gough, Associé, ayant pour adresse professionnelle 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, Royaume-Uni, né le 15 janvier 1972 à Doncaster, Royaume-Uni comme «Gérant A STAR» et président du Conseil;
- M. Wim Rits, Directeur de la Société, ayant pour adresse professionnelle L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy, né le Merksem (Belgique) le 14 juin 1970 comme «Gérant B STAR»; et
- M. Ivo Hemelraad, Directeur de Gestion de Vistra (Luxembourg) S.à r.l. ayant pour adresse professionnelle L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, né à Utrecht (Pays-Bas) le 12 octobre 1961 comme «Gérant B PGGM».

La durée illimitée du mandat des gérants actuels n'est pas modifiée.

L'assemblée a décidé de nommer M. Han Claessens, ayant son adresse professionnelle aux Pays-Bas, 3604 BH Maarssen, Rogier van Otterloolaan 24, né le 3 novembre 1963 à Asten (Pays-Bas) comme «Gérant A PGGM», pour une durée illimitée et de nommer M. Kees-Jan Avis, ayant son adresse professionnelle à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, né à Heemstede (Pays-Bas) le 30 décembre 1981, en tant que «Gérant B STAR», pour une durée illimitée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est compose comme suit:

- M. Paul Gough, Gérant A STAR,
- M. Wim Rits, Gérant B STAR,
- M. Ivo Hemelraad, Gérant B PGGM,
- M. Han Claessens, Gérant A PGGM,
- M Kees-Jan Avis, Gérant B STAR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évalués approximativement à EUR 2.500.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; sur demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en-tête des présentes.

Après lecture de ce procès-verbal la partie comparante a signé ensemble avec le Notaire le présent acte.

Signé: A. Hermelinski-Ayache, M. Gadzhalova et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 mai 2011. LAC/2011/21178. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2011.

Référence de publication: 2011069924/2524.

(110077432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2011.

Credit Suisse Global Infrastructure Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet. R.C.S. Luxembourg B 127.447.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 June 2011.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Sebastian Best / Daniel Breger

Référence de publication: 2011083486/13.

(110093280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.



Mikko S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 66.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084246/9.

(110093202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Newarch Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 73.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084248/9.

(110093205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Servian Real S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 82.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Référence de publication: 2011084276/9.

(110093273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Watel Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 93.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084286/9.

(110093195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

International Purchase & Rental Services (IPRS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.864.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011084228/10.

(110092890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

International Purchase & Rental Services (IPRS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.864.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011084229/10.

(110092892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.



NSK Euro Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.327.

Les comptes annuels clôturés au 31-déc-09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2011084250/10.

(110093049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Poseidon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084252/10.

(110092891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

QS Italy SICAR S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 106.582.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2011 a réélu Monsieur Eric Triestini, 84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, comme administrateur de la Société. Le mandat de cet administrateur prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 10 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084255/12.

(110093194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Quilvest Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 36.012.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2011

L'Assemblée Générale a réélu Réviseur d'Entreprises, la société KPMG Audit S.à.r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg dont le mandat expirera avec l'Assemblée Générale de 2012.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Jean-Benoît Lachaise.

Référence de publication: 2011084257/11.

(110093189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Rosny Treveris MC S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 110.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011084259/10.

(110092888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck